

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
Frais de scolarité - Élections.....	3
LE DEVOIR : Camil Bouchard affronte des enseignants hostiles à la réforme de l'éducation - Édition du vendredi 16 mars 2007.....	3
JOURNAL DE MONTRÉAL : Le chef du Bloc-Pot victime d'un accident : il a subi une commotion cérébrale - Vendredi 16 mars 2007.....	4
MÉTRO : L'ADQ et le PLQ brillent par leur absence - Vendredi 16 mars 2007.....	4
24 HEURES : Le PLQ et l'ADQ absents d'un débat sur la réforme de l'éducation - Vendredi 16 mars 2007.....	4
LE DEVOIR : La politique de la chaise vide : Le PLQ mécontente les étudiants en refusant de participer à leurs débats - Édition du jeudi 15 mars 2007.....	4
LA PRESSE : Débat sur l'éducation : Le PLQ laisse les étudiants en plan - Le jeudi 15 mars 2007.....	5
MÉTRO : Dure journée : Jean Charest provoque la colère des maires .. - Jeudi 15 mars 2007.....	6
RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Débat des chefs : Des jeunes évaluent la performance des candidats -0 Mise à jour le mercredi 14 mars 2007 à 10 h 59.....	6
LE DEVOIR : Les libéraux refusent de participer à un débat sur l'éducation - Édition du mercredi 14 mars 2007.....	6
LE DEVOIR : Dégel: les étudiants disent avoir l'appui de la population - Édition du mardi 13 mars 2007.....	7
JOURNAL DE MONTRÉAL : Brève : sondage - Mardi 13 mars 2007.....	7
LE SOLEIL : Publicité : CADEUL-AELES-AESS-AGEECL-AEAPRI-AGEECLL-AGECFXG-AEEA : Les frais de scolarité : la fin des mythes - Mardi 13 mars 2007.....	8
THE GAZETTE: 61% oppose tuition hike: poll - Phone survey of 600 Quebecers - Tuesday, March 13, 2007.....	8
MÉTRO : Dégel des droits de scolarité: les étudiants soutenus - Mardi 13 mars 2006.....	9
MÉTRO : Publicité : FAECUM : L'éducation de vos enfants est importante pour vous ? -Votre éducation est importante pour vous ? - Mardi 13 mars 2007.....	10
24 HEURES : Les étudiants appuyés par la population / Opposition au dégel - Mardi 13 février 2007.....	11
CYBERPRESSE : Les étudiants réaffirment leur opposition au dégel - Le lundi 12 mars 2007.....	11
RADIO-CANADA / ÉLECTIONS 2007 : Droits de scolarité : Les étudiants reviennent à la charge - Mise à jour le lundi 12 mars 2007 à 14 h 15.....	11
LCN : Frais de scolarité : Les Québécois appuient les étudiants, affirme la FEUQ - lundi 12 mars 2007, à 12h57.....	12
CNW : FEUQ : Frais de scolarité : 61 % des Québécois s'opposent au dégel proposé par Jean Charest - lundi 12 mars 2007, à 11h52.....	12
LE DEVOIR : Publicité AESS-UQAM, CADEUL et SSMU : Les frais de scolarité : la fin des mythes - Édition du jeudi 08 mars 2007.....	13
MÉTRO : Tribune : Pourquoi ne pas dégeler les droits?, par Christian Bélair, président de la FEUQ - Jeudi 08 mars 2007.....	14
FECQ : Québec 2007 : Les priorités étudiantes - Mercredi 07 mars 2007.....	14
LE DEVOIR : Droits de scolarité - Le CPQ réclame plus qu'un simple dégel - Édition du vendredi 02 mars 2007.....	15
LE DEVOIR : Opinion : Lettres: Plus qu'une question de sous, par Jean-Marie Desgagné, Québec, le 25 février 2007 - Édition du vendredi 02 mars 2007.....	16
LA TRIBUNE : Lettre : Du calme à la FEUS - Le mercredi 28 février 2007.....	16
LA PRESSE : L'accessibilité à l'université, une priorité, dit Bernard Landry - Le mardi 27 février 2007.....	16
LE DEVOIR: Opinion : Lettres: Le salaire de l'éducation, par Olivier Ménard, Montréal, le 21 février 2007 - Édition du lundi 26 février 2007.....	17
LA PRESSE : Opinion : Payez plus tard!, par Jocelyn T. Perreault (L'auteur est titulaire d'un baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat en droit de l'université McGill. Il est présentement étudiant à l'École du Barreau du Québec, candidat à la profession CMA et chargé de cours à l'université McGill) - Le samedi 24 février 2007.....	17
LE DEVOIR : Le PQ veut convaincre les jeunes d'aller voter - Édition du vendredi 23 février 2007.....	18
LE DEVOIR : Opinion : L'hameçon tendu aux leaders étudiants, par François Charbonneau, Politologue et membre du comité de rédaction de la revue Argument - Édition du vendredi 23 février 2007.....	18
LE DEVOIR : Opinion : Le vrai débat, par Sébastien Paquin-Charbonneau, 24 ans, finissant 2006 et professeur de science politique - Édition du vendredi 23 février 2007.....	19
LE DEVOIR : Opinion : Investir dans sa formation, par Michel Trahan, Fellow invité au CIRANO et Robert Lacroix, Fellow au CIRANO et ancien recteur de l'Université de Montréal - Édition du vendredi 23 février 2007.....	20
LA PRESSE / LE SOLEIL : Chronique : Droits de scolarité: qui piège qui?, par Alain Dubuc - Le vendredi 23 février 2007.....	21
LE SOLEIL : Opinion : Frais de scolarité : guerre de chiffres ou guerre d'idées ?, par Geneviève Gariépy, Étudiante à la majeure en sociologie et mineure en études féministes, Université du Québec à Montréal (UQAM), et Étienne Simard, Étudiant à la maîtrise en développement régional, Université du Québec en Outaouais (UQO)- Le vendredi 23 février 2007.....	22
THE GAZETTE : Chronique : Students learning sense of entitlement at the feet of the masters: Quebecers are spoiled silly but want the world handed to them on a platter, by HENRY AUBIN - Thursday, February 22, 2007.....	23
LA PRESSE : Opinion : Revendications dogmatiques, par Grégoire Bernèche, étudiant de première année en médecine - Le mercredi 21 février 2007.....	24

LE SOLEIL : Opinion : L'appui des centrales syndicales pour les frais de scolarité? Non merci!, par Alexandre Bérubé, Étudiant en économie et politique - Université Laval - Le mercredi 21 février 2007.....	24
LA PRESSE : Éditorial : Vers un dégel, par André Pratte - Le dimanche 18 février 2007.....	25
Caravane du dégel.....	26
RADIO-CANADA / POLITIQUE : Caravane du gel : Le DGE a les étudiants à l'œil - Mise à jour le mardi 27 février 2007 à 8 h 13.....	26
LE DEVOIR : Plainte du Parti libéral du Québec - La caravane du gel poursuit sa route : Le directeur général avertit les étudiants qu'ils agissent peut-être dans l'illégalité - Édition du mardi 27 février 2007.....	26
THE GAZETTE: Students warned to stay out of campaign - Tuesday, February 27, 2007.....	27
LA PRESSE : La caravane étudiante du gel serait illégale - Le lundi 26 février 2007.....	27
LE DEVOIR : Caravane du gel - Le PLQ demande une enquête sur les dépenses des étudiants - Édition du samedi 24 et du dimanche 25 février 2007.....	28
LA PRESSE : Les étudiants aux trousseaux de Charest - Le samedi 24 février 2007.....	28
LE DEVOIR : Les étudiants prennent le volant de la caravane... du dégel - Édition du vendredi 23 février 2007.....	29
Universités.....	29
LE SOLEIL : Grève des chargés de cours à l'Université Laval : Les cadres en renfort ? - Mercredi 21 mars 2007.....	30
LE SOLEIL : Chargés de cours de l'Université Laval : une grève qui arrive à point - Jeudi 15 mars 2007.....	31
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Université Laval : Les chargés de cours en grève - Mise à jour le mercredi 14 mars 2007 à 17 h 04.....	31
LE SOLEIL : Les chargés de cours de l'Université Laval en grève - Mercredi 14 mars 2007.....	32
LA PRESSE : Impasse entre la direction et les étudiants - Le vendredi 02 mars 2007.....	32
LA PRESSE : La chasse aux étudiants est ouverte - Le vendredi 23 février 2007.....	33
CYBEPRESSE : Les Québécois discriminés quant à l'accès à l'université - Le jeudi 22 février 2007.....	34
LE DEVOIR : QS veut une université gratuite - Édition du mercredi 21 février 2007.....	34
LA PRESSE : Pas d'argent frais pour les universités - Le mercredi 21 février 2007.....	34
Cégeps.....	35
JOURNAL DE MONTRÉAL : Mégots : Cégep du Vieux-Montréal : un exemple de bonne conduite : on a mis en place des mesures strictes de propreté - Dimanche 11 mars 2007.....	35
LA PRESSE : Le cégep Édouard-Montpetit ouvre la porte à l'anglais - Le jeudi 01 mars 2007.....	35
THE GAZETTE: Editorial: CEGEP unions' worry is misplaced - Friday, March 02, 2007.....	36
LE NOUVELLISTE : INDUSTRIE FORESTIÈRE : Des inscriptions en chute libre - Le lundi 26 février 2007.....	36
LE SOLEIL : Opinion : L'abandon de cours, un privilège inacceptable !, par Pierre Côté, Professeur - Département de chimie - Collège François-Xavier-Garneau - Le jeudi 22 février 2007.....	37

Frais de scolarité - Élections

LE DEVOIR : Camil Bouchard affronte des enseignants hostiles à la réforme de l'éducation - Édition du vendredi 16 mars 2007

Marie-Andrée Chouinard

La réforme de l'éducation, lancée par le Parti québécois (PQ) et ensuite soutenue par les libéraux, a été hier la cible d'attaques nourries par des participants à un débat sur l'éducation.

Organisé par la nouvelle Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe quelque 27 000 enseignants désaffiliés de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le débat s'est résumé à une série de charges dirigées contre le député du PQ Camil Bouchard et portant sur l'échec de la réforme.

Sous une énorme bannière portant le slogan de la FAE -- «Stoppons la réforme» --, la tribune ne comptait que le candidat du PQ et son homologue de Québec solidaire, François Cyr. Devant une salle clairsemée -- remplie d'à peine une trentaine de participants majoritairement issus des exécutifs syndicaux membres de la FAE --, les sièges prévus pour les représentants du Parti libéral du Québec et de l'Action démocratique du Québec sont demeurés vides.

«Pourquoi voulez-vous maintenir la réforme et jusqu'à quel niveau de dégénérescence devra-t-on aller pour qu'on l'arrête?», a demandé Geneviève Chatel, une maman qui est demeurée interloquée lorsque, sur le bulletin de sa petite de six ans, on a qualifié sa performance à la «compétence "sait apprécier une oeuvre littéraire»». La détérioration des résultats des élèves en français, depuis les cinq ans que dure cette réforme, inquiète cette mère.

«Nous maintiendrons la réforme; cependant, nous croyons qu'il faut y apporter plusieurs ajustements importants», a répondu M. Bouchard, pointant par exemple la possibilité de permettre le redoublement tout au long du parcours primaire, sans en abuser, en plus de

regarder avec attention les dossiers des élèves en difficulté et de l'évaluation.

Vigoureusement interrogé pendant plus d'une heure, le député de Vachon a souvent répété que la réussite des élèves l'intéressait davantage que la chicane opposant les partisans et les adversaires de la réforme. «Il n'est pas question de sauver ou non la réforme, mais d'améliorer la réussite de nos enfants», a soutenu M. Bouchard.

Se succédant au micro, les membres de l'auditoire ont insisté sur le fait que les élèves en difficulté étaient «sacrifiés» sur l'autel de la réforme et ont exigé un «engagement ferme» du PQ pour un retour aux classes spéciales. «Je peux m'engager à regarder cette question de façon très, très, très attentive pour qu'on en discute de manière rigoureuse», a promis le critique de l'opposition.

«Ça ne marche pas, la réforme», a résumé Christian St-Louis, vice-président aux relations de travail à la FAE, qui croit que l'idée du PQ de permettre l'école de 8h à 17h est une autre «manière d'alourdir la tâche des enseignants».

Aux côtés de François Cyr, de Québec solidaire, qui a plus d'une fois répété qu'il n'avait «pas suivi les débats sur la réforme» et que tout ce qu'il disait donc n'engageait que lui et non pas son parti, M. Bouchard s'est défendu en disant que toutes ses visites dans le monde scolaire ne lui fournissaient pas un tel écho négatif.

«Vous prenez exactement la même attitude que le gars sur la photo», a répliqué M. St-Louis, pointant le visage du ministre Jean-Marc Fournier qui avait été placardé sur le mur, au-dessus de sa chaise vide. «Il nous a répondu lui aussi qu'il en avait rencontré, des enseignants, et que tout avait l'air de bien aller!»

Le chef du Bloc pot victime d'un accident

Il a subi une commotion cérébrale

Le Bloc pot aurait certainement aimé faire parler de lui d'une autre façon, mais quatre de ses membres, dont son chef, ont été victimes jeudi dernier d'un accident de la route qui aurait pu avoir de graves conséquences.

Neuf candidats

En tout, le Bloc pot aura réussi à présenter neuf candidats. « Nous en avons une quarantaine au début, mais plusieurs se sont découragés à cause de l'hiver. » Trois ont aussi été refusés pour des détails techniques liés aux signatures amassées.



HUGÔ ST-ONGE

Le chef du Bloc pot, Hugô St-Onge, a subi une commotion cérébrale dans cet accident. Il était au volant d'une voiture qui transportait aussi l'agent officiel du parti, David Fiset, ainsi que les candidats Étienne Mallette et Sala Samghour. Leur voiture a été emboutie de côté à la hauteur du coffre arrière par une autre voiture qui a grillé un feu rouge, à l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Bourbonnière, à Montréal.

La collision n'a pas empêché M. St-Onge de poursuivre son travail pour dénicher des candidats, aussitôt après sa sortie de l'hôpital en soirée. La date limite était le samedi

jfcodere@journalmtl.com

MÉTRO : L'ADQ et le PLQ brillent par leur absence – Vendredi 16 mars 2007

L'ADQ et le PLQ brillent par leur absence

LE PARTI libéral s'est absenté d'un autre débat entre représentants des partis, cette fois sur la réforme de l'éducation. Et il n'était pas le seul à briller par son absence, cette fois, puisque le candidat qui devait représenter l'Action démocratique du Québec était lui aussi absent.

Avec, comme résultat, le fait que le débat organisé par la Fédération autonome de l'enseignement sur le renouveau pédagogique, jeudi à Montréal, n'a opposé que Camil Bouchard, du Parti québécois, et François Cyr, de Québec solidaire.

Pour bien marquer l'absence du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, la Fédération autonome de l'enseignement a laissé sa chaise vide sur l'estrade devant la photo du ministre en noir et blanc.

L'assemblée était catégoriquement opposée à la réforme de l'éducation et les questions ont été parfois hostiles, avec un ton de reproche.

PC

24 HEURES : Le PLQ et l'ADQ absents d'un débat sur la réforme de l'éducation – Vendredi 16 mars 2007

Le PLQ et l'ADQ, absents d'un débat sur la réforme de l'éducation

Le Parti libéral s'est absenté d'un autre débat entre représentants des partis politiques, cette fois sur la réforme de l'éducation.

Et il n'était pas le seul à briller par son absence, cette fois, puisque le candidat qui devait représenter l'Action démocratique du Québec était lui aussi absent.

Avec, comme résultat, le fait que le débat organisé par la Fédération autonome de l'enseignement sur le renouveau pédagogique, hier à Montréal, n'a opposé que Camil Bouchard pour le Parti québécois et François Cyr de Québec solidaire.

Pour bien marquer l'absence du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, la Fédération autonome de l'enseignement a laissé sa chaise vide sur l'estrade devant la photo du ministre en noir et blanc.

Quant à la place du porte-parole de l'ADQ, Luc de la Sablonnière, elle est aussi restée vide pendant les deux heures du débat.

La veille, le chef libéral Jean Charest avait causé quelques grincements de dents en ne faisant pas acte de présence devant la Fédération québécoise des municipalités. Et le PLQ s'était aussi absenté d'un débat sur l'éducation à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal. (PC)

LE DEVOIR : La politique de la chaise vide : Le PLQ mécontente les étudiants en refusant de participer à leurs débats - Édition du jeudi 15 mars 2007

Marie-Andrée Chouinard

Pendant que les libéraux brillent par leur absence lors de plusieurs débats en éducation, les étudiants ont dénoncé hier l'association faite par le Parti libéral du Québec (PLQ)

entre la population étudiante et le vote péquiste, y voyant une insulte et un comportement « irresponsable ».

« C'est vrai que les jeunes sur les campus [universitaires] se sont prononcés contre le dégel des droits de la scolarité », a expliqué hier le secrétaire général de la

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), Jonathan Plamondon. «Mais de là à nous traiter d'une grosse gang de péquistes, je trouve cela insultant. Les étudiants sont en colère.»

L'étudiant réagissait hier à l'une des explications avancées cette semaine par le PLQ pour justifier l'absence des candidats libéraux à certains débats en éducation. À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), où se tenait hier un tel débat auquel ont participé les quatre autres partis, la chaise du PLQ est restée vide. Les étudiants avaient pourtant préparé des questions pour les libéraux, souhaitant notamment les entendre sur leur proposition de dégel des droits de scolarité.

Contre toute attente, le député libéral dans Outremont, Raymond Bachand, a aussi annulé mardi sa participation à un échange qui devait avoir lieu hier à l'UdeM, ce qui a eu pour effet de décommander la discussion. Des scénarios semblables ont eu lieu à l'Université du Québec à Chicoutimi de même qu'en Abitibi, a dénoncé la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). À Chicoutimi, une cinquantaine d'étudiants attendaient d'ailleurs Jean Charest hier pour protester.

«On décèle une certaine peur, analyse Christian Bélaïr, président de la FEUQ. Mais c'est un manque de respect flagrant envers les étudiants de dire qu'ils sont acquis à un parti ou à un autre. Ce que je vois sur les campus, c'est que les jeunes se posent beaucoup de questions, mais ce ne sont pas les partis qui les intéressent tant que

les enjeux. C'est carrément irresponsable de se défilier et de proposer une vision d'avenir pour les quatre prochaines années en évitant certaines populations.»

D'autres établissements ont toutefois eu plus de chance: aujourd'hui, l'Université Laval reçoit les candidats de la circonscription de Jean-Talon, dont le ministre libéral Philippe Couillard. Il y sera question d'éducation. Au cabinet du ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, on assure que le ministre participera sous peu à certains débats.

Mais une table ronde qui avait lieu hier soir à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) ne comptait aucun représentant libéral, au grand dam de ses organisateurs. Celle qui a lieu ce midi pour le compte de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), sur la réforme de l'éducation, n'avait non plus aucun candidat libéral en vue hier après-midi. «On m'a d'abord dit que M. Fournier viendrait peut-être, puis on m'a appelé pour me dire qu'il ne venait plus, a expliqué le porte-parole de la FAE, Yves Parenteau. J'ai proposé d'autres noms de députés, mais je n'ai toujours aucune réponse.»

Notons que les étudiants de la FEUQ effectueront demain une «marche aux 103 flambeaux» jusqu'au bureau montréalais du premier ministre Jean Charest, en mémoire du soulèvement étudiant de 2005 lié aux compressions de 103 millions dans le régime de prêts et bourses. Une manifestation nationale pourrait suivre dans les derniers moments de la campagne.

LA PRESSE : Débat sur l'éducation : Le PLQ laisse les étudiants en plan - Le jeudi 15 mars 2007

Marie Allard

Le Parti libéral évite les débats où il juge que sa proposition de dégel des droits de scolarité recevra un mauvais accueil. Ses représentants se sont désistés à la dernière minute de deux débats prévus hier à l'UQAM et à l'Université de Montréal, forçant l'annulation du second.

«Il est difficile d'aller devant des gens qui ont déjà pris position, a fait valoir hier Isabelle Melançon, directrice des communications du Parti libéral. Nous sommes pour le dégel, eux ont clairement indiqué qu'ils étaient contre.» Le Parti libéral a aussi refusé de participer à un débat organisé aujourd'hui par la Fédération autonome de l'enseignement et à une émission spéciale prévue ce week-end par MusiquePlus.

«C'est désolant qu'ils n'aient pas le courage de débattre de leur position, a dénoncé Jonathan Plamondon, secrétaire général de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal. Ils ont annulé de façon cavalière, alors qu'on avait mis des affiches annonçant le débat.» Mme Melançon a précisé que le Parti libéral avait participé à d'autres débats liés aux jeunes, dont l'un tenu à l'Université Laval. «Il y a parfois des conflits d'horaire», a-t-elle ajouté.

Hier, la déception était palpable au débat organisé par les étudiants de science politique de l'UQAM. «C'est de la lâcheté», a dit Caroline Duclos, 20 ans, en regardant la

chaise laissée vide par les libéraux. «Ce n'est pas vrai que les étudiants sont tous gagnés au Parti québécois, autour de moi j'entends un discours très critique envers les péquistes», a ajouté Simon Letendre, 20 ans lui aussi.

Hausse de 16 \$ par trimestre avec l'ADQ

«Contrairement aux absents, j'ai accepté de faire face à la musique», a dit Charles Ghorayeb, candidat de l'Action démocratique (ADQ). Partisan de la gratuité scolaire «dans un monde idéal», il a proposé d'ici là une indexation des droits de scolarité au coût de la vie. «Ça fait 16 \$ de plus par session, 32 \$ par année», a-t-il dit.

Interrogé à savoir si les prêts et bourses allaient aussi être indexés, M. Ghorayeb a répondu par un non catégorique. L'ADQ a par la suite corrigé le tir en promettant «une majoration d'à peu près 10 %» de l'aide financière aux études, selon Marie-Ève Lemay, responsable des communications de la formation.

Camil Bouchard, du Parti québécois, a fait valoir que le gel des droits de scolarité équivalait à terme à la gratuité, «peut-être dans 100 ans», a-t-il admis. Il a rappelé la proposition péquiste d'investir 400 millions d'argent frais dans le postsecondaire et s'est inquiété des projets de construction des universités. «Il manque un pilote dans l'avion» pour superviser le tout, a-t-il dit.

Québec solidaire a précisé que la gratuité scolaire coûterait 270 millions par an, tandis que les verts ont dit tendre vers cette proposition.

prend le pouvoir le 26 mars, un fonds de développement régional de 1,8 G\$ «d'argent neuf».

Autres absences remarquées

Par ailleurs, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a aussi une dent contre les libéraux. À la suite du débat des chefs de mardi, de nombreux mini-débats entre candidats des formations politiques étaient présentés dans les universités du Québec.

Or, la FEUQ s'est attristée du fait que plusieurs libéraux aient annulé leur participation hier. C'est le cas du candidat d'Outremont, Raymond Bachand, qui a annulé sa présence à l'Université de Montréal. La même chose s'est produite aux campus de l'Université du Québec à Montréal et à Chicoutimi.

«La FEUQ dénonce cette fuite qui nuit à la qualité du débat démocratique», a affirmé son président Christian Bélair. PC/MÉTRO

RADIO-CANADA / EST DU QUÉBEC : Débat des chefs : Des jeunes évaluent la performance des candidats -0 Mise à jour le mercredi 14 mars 2007 à 10 h 59

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Pierre Cotton a regardé le débat avec le groupe d'étudiants](#)

Un groupe de six étudiants du Cégep de Matane ont regardé le débat télévisé des chefs mardi soir, histoire de mieux connaître les candidats, leur parti et leurs engagements.

Avant le débat des chefs, le choix des étudiants n'était pas encore précis. « Ça va dépendre de la performance des trois chefs », a dit un premier. « J'ai été un peu déçue des partis ces derniers temps. Ça fait que j'espère qu'il y en a un qui va m'impressionner un peu plus ce soir. », affirmé une autre étudiante.

Attentifs au débat, souriant aux arguments mordants et aux répliques parfois cinglantes des chefs, les jeunes étaient parfois choqués par le ton agressif adopté par les candidats.

Dans la troisième partie du débat, les étudiants ont été surpris lorsque Mario Dumont a brandi une note de service du ministère des Transports qui affirmait que le pont de la Concorde de Laval présentait des dommages structuraux.

Après deux heures de débat, les jeunes ont affirmé que le chef du Parti québécois, André Boisclair, s'est bien débrouillé et que sa performance l'aiderait sans doute à gagner de la popularité.

LE DEVOIR : Les libéraux refusent de participer à un débat sur l'éducation - Édition du mercredi 14 mars 2007

Marie-Andrée Chouinard

Le Parti libéral du Québec (PLQ) refuse de participer à un débat sur l'éducation orchestré aujourd'hui à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et auquel les quatre autres principaux partis s'adonneront. Forcés de choisir parmi de multiples demandes, les libéraux préfèrent «s'adresser à toute la population» plutôt que de débattre avec des étudiants qui «ont déjà pris position pour le Parti québécois».

Le PLQ dit sélectionner ses apparitions en fonction du public auquel il s'adresse, mais les étudiants de l'Association modulaire de science politique (AMSP), qui organisent ce débat avec les professeurs de l'université, croient qu'il s'agit d'un «manque de courage» et d'une «absence de disponibilité pour des questions du public». Les attaques risquent de bifurquer sur l'épineuse question des droits de scolarité.

Avec l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui prône une indexation des droits de scolarité -- gelés depuis 1994 à 1668 \$ par année --, les libéraux sont les seuls à proposer dans leur plate-forme un net dégel de ces

droits, à raison de 50 \$ par session pendant cinq ans, pour atteindre 500 \$.

Le débat de ce midi, qui réunira des représentants du Parti québécois (Camil Bouchard, critique de l'opposition en matière d'éducation), de l'ADQ (Luc de la Sablonnière), de Québec solidaire (François Cyr) et du Parti vert (Olivier Adam), doit cibler spécifiquement le financement de l'enseignement supérieur. Il pointera inévitablement l'opposition entre gel et dégel des droits, de même que la «situation difficile» de l'UQAM.

«Pendant quelques semaines, les libéraux nous ont fait miroiter la possibilité que [le ministre de l'Éducation] Jean-Marc Fournier soit présent, puis ils nous ont annoncé qu'ils déclinaient carrément l'invitation», a expliqué cette semaine Julie Depelteau, co-organisatrice du débat, représentante étudiante aux affaires académiques de l'AMSP.

Selon les étudiants, les libéraux n'étaient pas à l'aise avec la formule du débat, qui compte une période de questions libres provenant de la salle d'une durée d'une heure. «C'est un manque de courage et une absence

totale de disponibilité pour discuter avec le public», dénonce Mme Depelteau.

Au PLQ, on rejette cette interprétation. «Le 26 mars prochain, on va aller chercher un mandat provenant de la population en général, et on veut donc s'adresser à toute la population, a expliqué la directrice des communications du PLQ, Isabelle Melançon. C'est difficile pour nous d'aller faire un débat quand l'association a déjà pris position pour le Parti québécois.»

Les «problèmes d'horaire» du ministre de l'Éducation et d'autres ministres du cabinet expliqueraient aussi ce refus, ajoute la porte-parole. M. Fournier aurait par ailleurs choisi de miser sur les débats électroniques: une apparition à deux débats télévisés de même qu'à une table ronde radiophonique sont déjà choses du passé. «Il pourrait y en avoir d'autres», dit Marie-Claude Lavigne, attachée de presse du ministre.

Au parti, on indique par ailleurs que «plusieurs universités» ont fait des demandes similaires, qui ont été

acceptées. Des députés auraient ainsi fait des apparitions dans certains établissements. Le ministre Fournier a aussi accordé des entrevues à certains journaux étudiants.

Position idéologique

Informés de la réplique libérale, les étudiants ont nié avoir pris «position pour le PQ», qui prône le maintien du gel des droits. «Le débat se fait sans bannière, et l'association n'appuie aucun parti en particulier», se défend Julie Depelteau. «Nous sommes opposés au dégel, c'est vrai, mais c'est une position idéologique, sans ligne partisane. Nous souhaitons débattre avec un représentant des libéraux.»

L'AMSP est une association de l'UQAM affiliée à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), laquelle milite pour la gratuité scolaire. Le débat de ce midi devrait accueillir tant des étudiants que des professeurs et des employés de l'UQAM.

LE DEVOIR : Dégel: les étudiants disent avoir l'appui de la population - Édition du mardi 13 mars 2007

PC

Sondage en main, les étudiants d'université assurent que les Québécois les appuient et rejettent l'engagement électoral de Jean Charest de hausser les droits de scolarité.

La fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui regroupe 16 associations étudiantes représentant 120 000 membres, a voulu tâter le pouls de la population sur l'engagement du Parti libéral du Québec de hausser les droits de scolarité de 50 \$ par session pendant la période 2007-2012. Elle a donc commandé un sondage à ce sujet auprès de 600 répondants.

Or, ce sondage révèle que 61 % des répondants sont en désaccord avec l'idée (réponses «pas du tout» d'accord et «peu» d'accord additionnées). Quelque 39 % des répondants se disent donc d'accord.

«Pour nous, c'est un fort pourcentage de la population», a commenté en entrevue M. Christian Bélair, président de la FEUQ.

Fait à noter, le libellé de la question ne mentionnait pas 50 \$ par session jusqu'en 2012, mais «une augmentation de 500 \$ par étudiant par année d'ici cinq ans, ce qui ferait passer la facture d'un étudiant de 1658 \$ à 2168 \$ par année d'ici 2012».

M. Bélair y voit une arme de plus dans son combat contre le dégel des frais de scolarité projeté par le Parti libéral. «C'est sûr que dans le cadre d'une campagne, pour nous, c'est un bon indicateur de poursuivre notre campagne [contre le dégel des frais de scolarité] parce qu'on sait que l'opinion publique nous appuie.»

JOURNAL DE MONTRÉAL : Brève : sondage – Mardi 13 mars 2007

13/03
■ Par ailleurs, un autre sondage, commandé cette fois par la Fédération des étudiants universitaires du Québec, affirmerait que les Québécois sont en faveur d'un gel des frais de scolarité.
■ Selon l'enquête d'opinion réalisée auprès de 600 personnes, 61 % des répondants sont en désaccord avec l'idée de hausser les frais de scolarité.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ : LA FIN DES MYTHES

MYTHE 1

Les étudiants profitent d'un gel des frais de scolarité depuis plus de 10 ans.

Le gel est une illusion. Malgré le décret du gel des frais de scolarité en 1994, la facture refilée aux étudiants n'a cessé d'augmenter. En imposant aux étudiants de nouveaux frais dits « accessoires » (frais technologiques, frais de gestion, etc.), les administrations universitaires contournent l'esprit du gel des frais de scolarité. Depuis 1994, les frais accessoires ont plus que triplé. La facture totale n'a donc pas été gelée, mais a plutôt suivi l'inflation.



Source: Données compilées à partir de Statistique Canada, MQ et MELS.

MYTHE 5

Le gel des frais de scolarité est une subvention aux riches.

On dit que les riches pourraient payer davantage, parce qu'ils en ont les moyens. Or, les riches subventionnent déjà l'éducation davantage que les pauvres: ils paient plus d'impôts! Le système d'imposition permet de distribuer équitablement la richesse... et d'assumer tout aussi équitablement les choix que fait une société pour son avenir.



MYTHE 8

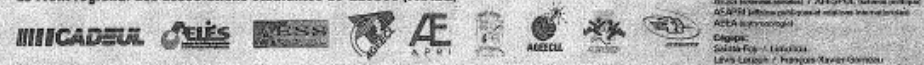
Le Québec n'a pas les moyens de financer davantage les universités.

L'ARGENT EXISTE!

Le gouvernement fédéral a cumulé plus de 100 milliards \$ en surplus depuis 1994. - Les transferts fédéraux manquants destinés aux provinces pour l'éducation postsecondaire totalisent 4,9 milliards \$ / année. - La baisse de TPS a fait perdre 200 millions \$ au provincial, car la TVQ s'applique aussi sur la TPS. Le Québec aurait dû rapatrier ce champ fiscal. - Le Québec a offert 906 millions \$ / année à ses 8000 médecins spécialistes: plus de deux fois ce qu'il faut pour régler le sous-financement du réseau universitaire!

Informez-vous davantage sur www.agoraetudiante.org

Le Front régional des associations étudiantes de Québec (FRAEQ)



IRWIN BLOCK, The Gazette

A survey sponsored by Quebec's main university student federation suggests a 61-per-cent negative response to the Liberal plan to hike tuition fees.

The telephone survey, conducted Feb. 26 to March 4 by the Centre national de sondage, asked 600 Quebecers for an opinion on the Liberal plan to boost university tuition by \$100 a year over five years for a total of \$500.

The 576 francophones and 24 anglophones age 18 and over were asked their opinion of the Liberal Party proposal to end the tuition fees freeze, which, the survey said, would result in an increase of \$500 per student per year within the next five years and increase students' fees from \$1,668 to \$2,168 a year by 2012.

Twenty per cent of respondents completely agreed and 19 per cent agreed somewhat, while 47 per cent were completely against the proposed hike and 14 per cent somewhat opposed.

Though the Liberals actually proposed a \$100-a-year increase over five years, Federation étudiante universitaire du Québec president Christian Belair insisted the question was clear: "What is important to bring out

here is that people who have children who will go to university in 2012 will pay \$500 more than we are paying now."

Belair said the 61 per cent negative response was "clear enough."

The Parti Québécois is committed to the tuition freeze it introduced in 1994. Action démocratique du Québec wants to do away with it. Principals and rectors of Québec's four research-intensive universities with medical schools have all urged Québec to raise tuition fees.

Université Laval rector Michel Pigeon said: "Laval University for a long time has said that the tuition freeze was an error because, with inflation, it drops about two per cent a year, and we see no reason why students should pay less than before."

"We have to catch up on the indexation we have not had since 1994," Pigeon said. He said the hike would give universities an additional \$100 million - "not an enormous amount, but not negligible, either."

McGill principal Heather Munroe-Blum has asked that fees in Québec be boosted to the Canadian average of \$4,347 for undergraduates.

MÉTRO: Dégel des droits de scolarité: les étudiants soutenus – Mardi 13 mars 2006

Dégel des droits de scolarité

Les étudiants soutenus

SONDAGE en main, les étudiants d'université assurent que les Québécois les appuient et rejettent l'engagement électoral de Jean Charest de hausser les droits de scolarité.

La fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a voulu tâter le pouls de la population sur l'engagement du Parti libéral du Québec de hausser les droits de scolarité de 50 \$ par session pendant la période 2007-2012. Elle a donc commandé un sondage à ce sujet auprès de 600 répondants.

Or, ce sondage révèle que 61 pour cent des répondants sont en désaccord avec l'idée (réponses «pas du tout» d'accord et «peu» d'accord additionnées). Quelque 39 pour cent des répondants se disent donc d'accord.

«Pour nous, c'est un fort

On sait que
M. Charest pourrait
jouer le jeu de dire :
«J'ai été élu en disant
que j'allais dégeler les
frais de scolarité, donc
j'ai l'appui de la popula-
tion pour le faire.»
CHRISTIAN BÉLAIR,
président de la FEUQ

pourcentage de la population», a commenté en entrevue M. Christian Bélair, président de la FEUQ.

Fait à noter, le libellé de la question ne mentionnait pas 50 \$ par session jusqu'en 2012, mais «une augmentation de 500 \$ par étudiant par année d'ici cinq ans, ce qui ferait passer la facture d'un étudiant de 1658 \$ à 2168 \$ par année d'ici 2012». PC

L'éducation de vos enfants est importante pour vous ? Votre éducation est importante pour vous ?

60 % des Québécois disent NON au dégel des frais de scolarité tel que proposé par le Parti libéral de Jean Charest.

Parce que 2 \$ par semaine aujourd'hui deviendront 20 \$ par semaine dans 5 ans ! D'ici 2012, vous paierez 500 \$ de plus par année pour votre baccalauréat... ou celui de vos enfants. En commençant l'université en 2009, par exemple, cela fait 1200 \$ de plus – presque le double !

C'est une hausse beaucoup plus importante que les augmentations d'Hydro-Québec, de Gaz Métro ou encore de la SAAQ...

Et ensuite, qui sait?

Seulement 30 % des Québécois croient M. Charest quand il affirme qu'il n'augmentera pas davantage les frais de scolarité pour rendre l'université moins accessible et alourdir l'endettement étudiant.



* Selon un sondage réalisé par le Centre national de sondages (CNS) pour la FEJQ du 26 février au 4 mars 2007. La marge d'erreur est de 4%, 19 fois sur 20.

Les étudiants appuyés par la population

Un sondage commandé par la Fédération étudiante universitaire du Québec révèle que six Québécois sur dix s'opposent à la proposition libérale de hausser les frais de scolarité à l'université.

Le gouvernement Charest n'écarte pas la possibilité de hausser de 50 \$ par session les droits de scolarité au cours des cinq prochaines années. Le président de la FEUQ, Christian Bélair, soutient que ce sondage va donner des munitions aux étudiants qui comptent bien revenir à la charge auprès du gouvernement Charest pour lui démontrer qu'il ne pourrait se sentir appuyé par la population dans sa démarche de hausser les droits de scolarité. (JCG)

OPPOSITION AU DÉGEL

Très présents en début de campagne, les étudiants ont aussi fait entendre leur voix, hier. Sondage à l'appui, les universitaires affirment que les Québécois sont derrière eux pour refuser l'engagement électoral de Jean Charest de hausser les droits de scolarité. (PC)

CYBERPRESSE : Les étudiants réaffirment leur opposition au dégel - Le lundi 12 mars 2007

Lia Lévesque, Montréal

Sondage en main, les étudiants d'université assurent que les Québécois les appuient et rejettent l'engagement électoral de Jean Charest de hausser les droits de scolarité.

La fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui regroupe 16 associations étudiantes représentant 120 000 membres, a voulu tâter le pouls de la population sur l'engagement du Parti libéral du Québec de hausser les droits de scolarité de 50 \$ par session pendant la période 2007-2012. Elle a donc commandé un sondage à ce sujet auprès de 600 répondants.

Or, ce sondage révèle que 61 pour cent des répondants sont en désaccord avec l'idée (réponses «pas du tout» d'accord et «peu» d'accord additionnées). Quelque 39 pour cent des répondants se disent donc d'accord.

«Pour nous, c'est un fort pourcentage de la population», a commenté en entrevue M. Christian Bélair, président de la FEUQ.

Fait à noter, le libellé de la question ne mentionnait pas 50 \$ par session jusqu'en 2012, mais «une augmentation de 500 \$ par étudiant par année d'ici cinq ans, ce qui ferait passer la facture d'un étudiant de 1658 \$ à 2168 \$ par année d'ici 2012».

M. Bélair y voit une arme de plus dans son combat contre le dégel des frais de scolarité projeté par le Parti libéral. «C'est sûr que dans le cadre d'une campagne, pour nous, c'est un bon indicateur de poursuivre notre campagne (contre le dégel des frais de scolarité) parce qu'on sait que l'opinion publique nous appuie.»

Il prévoit déjà le coup, dans l'éventualité d'une réélection du gouvernement Charest. «On sait que M. Charest pourrait jouer le jeu de dire 'j'ai été élu en disant que

j'allais dégeler les frais de scolarité, donc j'ai l'appui de la population pour le faire». Nous ce qu'on dit, c'est l'advenant le fait que vous soyez réélu, pendant la campagne les gens n'étaient pas favorables à l'augmentation des frais de scolarité».

Le programme électoral du Parti québécois d'André Boisclair mentionne clairement qu'il «maintiendra le gel des frais de scolarité».

L'Action démocratique de Mario Dumont veut «redresser le financement des institutions d'enseignement postsecondaire, y compris la contribution des étudiants, tout en bonifiant le régime de bourses aux étudiants et en élargissant son accessibilité».

M. Bélair explique que la position de l'ADQ n'a pas été l'objet d'une question du sondage parce qu'«elle n'est pas chiffrée» et qu'il devenait alors difficile de jauger l'opinion du public à ce sujet. «On n'a pas d'indication claire de ce qui est proposé» par l'ADQ, a justifié M. Bélair.

Le sondage démontre également que 63 pour cent des répondants pensent qu'un éventuel gouvernement Charest réélu ne se contenterait pas de la hausse proposée et augmenterait davantage les droits de scolarité.

Aussi, 82 pour cent des gens interrogés ont dit croire que la hausse proposée des frais de scolarité allait augmenter l'endettement des étudiants.

Ce sondage a été réalisé auprès de 600 répondants adultes, du 26 février au 4 mars. Il comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20. Il a été réalisé par le Centre national du sondage, une firme qui a été choisie par la FEUQ parce qu'elle a déjà réalisé des enquêtes pour le ministère de l'Éducation, justifie M. Bélair.

RADIO-CANADA / ÉLECTIONS 2007 : Droits de scolarité : Les étudiants reviennent à la charge - Mise à jour le lundi 12 mars 2007 à 14 h 15

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Le reportage d'Anne Panasuk.](#)

Les étudiants universitaires ont réaffirmé lundi leur opposition au dégel des droits de scolarité en présentant ce qu'ils considèrent comme un appui de taille pour leur bataille.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a en effet dévoilé les résultats d'un sondage indiquant que la majorité des Québécois ne veulent pas une hausse des droits de scolarité.

Selon l'enquête menée par le Centre national de sondage, 61 % des Québécois sont contre la proposition du PLQ d'augmenter les droits de scolarité de 50 \$ par session au cours des cinq prochaines années. De ce nombre, 47 % ne sont « pas du tout d'accord » avec la proposition du PLQ, tandis que 14 % se disent « peu d'accord ».

Parmi les autres conclusions du sondage, mentionnons que 63 % des répondants pensent que Jean Charest, s'il est réélu, ne respectera pas son engagement d'augmenter les frais de scolarité de 50 \$ par session, mais qu'il les augmentera encore plus.

Pour les étudiants, le sondage tombe à point, à 24 heures du débat des chefs, et le chef libéral, Jean Charest, devrait en prendre bonne note.

Ce qu'il faut se demander, à la veille du débat des chefs, c'est si Jean Charest reconnaîtra qu'il a commis une erreur en proposant ce qui va à l'encontre de la volonté de la population — Christian Bélair, président de la FEUQ

La fédération étudiante mentionne d'ailleurs que la position des Québécois n'est pas nouvelle. Elle rappelle les résultats d'un sondage CROP dévoilé il y a quelques jours et d'un autre réalisé par Léger Marketing en 2004 qui indiquaient tous deux que les Québécois étaient contre le dégel des droits de scolarité.

La FEUQ refuse toutefois de lancer un mot d'ordre pour que ces membres votent pour un parti plutôt qu'un autre. La fédération, qui regroupe 16 associations étudiantes, représente 120 000 membres.

L'enquête du Centre national du sondage a été réalisée auprès de 600 répondants de 18 ans et plus entre le 26 février et le 4 mars 2007. La marge d'erreur est de 4 %, 19 fois sur 20.

LCN : Frais de scolarité : Les Québécois appuient les étudiants, affirme la FEUQ – lundi 12 mars 2007, à 12h57

Selon un sondage commandé par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), six Québécois sur dix s'opposent à la proposition libérale de hausser les frais de scolarité à l'université.

La FEUQ représente 16 associations étudiantes et plus de 120 000 membres.

Selon les résultats cette enquête, 61% des répondants ne sont «pas du tout d'accord» ou «peu d'accord» avec le

projet de hausser de 50\$ par session les droits de scolarité pendant les cinq années à venir.

Selon le président de la FEUQ, ce sondage donne des munitions aux étudiants. Ainsi, même si les libéraux étaient réélus, Christian Bélair estime que Jean Charest ne pourra se sentir appuyé par la population dans ce dossier.

CNW : FEUQ : Frais de scolarité : 61 % des Québécois s'opposent au dégel proposé par Jean Charest – lundi 12 mars 2007, à 11h52

MONTREAL, le 12 mars /CNW Telbec/ - Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a dévoilé ce matin un sondage sur l'opinion des Québécois concernant les frais de scolarité à l'université. L'enquête, réalisée par le Centre national de sondage, démontre que 61 % des Québécois sont en désaccord avec la proposition du Parti libéral du Québec (PLQ) de dégeler les frais de scolarité de 500 \$ par étudiant.

"Il ne faut pas s'étonner de ces résultats : les Québécois savent que l'accessibilité aux études est essentielle et serait compromise par un dégel. Ce qu'il faut plutôt se demander, à la veille du débat des chefs, c'est si Jean Charest reconnaîtra qu'il a commis une erreur en proposant ce qui va à l'encontre de la volonté de la population", souligne Christian Bélair, président de la FEUQ.

Mentionnons par ailleurs que ces résultats se rapprochent de ceux dévoilés il y a quelques jours dans un sondage CROP. Egalement, dans un sondage réalisé en 2004, Léger Marketing démontrait l'existence d'un consensus québécois sur la question de l'accessibilité aux études et du gel des frais de scolarité. "Que ce soit pendant ou après la campagne électorale, une chose est claire : M. Charest ne pourra jamais dire que la population a été ou est en accord avec l'engagement de son parti de hausser

les frais de scolarité", affirme Christian Bélair, président de la FEUQ.

Autre conclusion majeure du sondage : 63 % des répondants pensent que Jean Charest, s'il est réélu, ne respectera pas son engagement d'augmenter les frais de scolarité de 500 \$, mais qu'il en profitera plutôt pour les augmenter encore plus. "En fait, les Québécois n'ont pas confiance que le PLQ respectera ses promesses", commente M. Bélair. "Jean Charest leur a menti en disant que pour chaque dollar investi par les étudiants, le gouvernement en investira dix. Avouera-t-il enfin, demain soir devant ses opposants, que depuis le premier jour de sa campagne électorale il ment aux Québécois ?", conclut M. Bélair.

Le sondage, commandé par la FEUQ, a été réalisé auprès de 600 répondants de 18 ans et plus entre le 26 février et 4 mars 2007. La marge d'erreur est de 4 %, 19 fois sur 20. Le Centre national de sondage (www.sondagecns.com) a réalisé l'enquête.

Depuis plus de 15 ans, la FEUQ représente les étudiantes et les étudiants universitaires du Québec. Composée de 16 associations membres et forte de plus de 120 000 membres, la FEUQ est le plus important groupe jeunesse au Québec. www.feuq.qc.ca

Renseignements: Dany St-Jean, vice-président aux communications, FEUQ, bureau: (514) 396-3380, cell.: (514) 212-5457

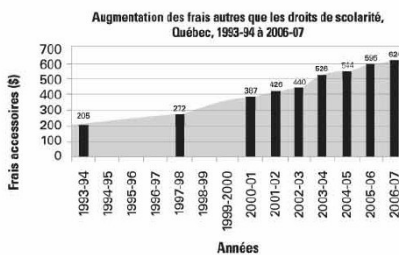
LES FRAIS DE SCOLARITÉ : LA FIN DES MYTHES

MYTHE 1

Les étudiants profitent d'un gel des frais de scolarité depuis plus de 10 ans.



Le gel est une illusion. Malgré le décret du gel des frais de scolarité en 1994, la facture reflée aux étudiants n'a cessé d'augmenter. En imposant aux étudiants de nouveaux frais dits « accessoires » (frais technologiques, frais de gestion, etc.), les administrations universitaires contournent l'esprit du gel des frais de scolarité. Depuis 1994, les frais accessoires ont plus que triplé. La facture totale n'a donc pas été gelée, mais a plutôt suivi l'inflation.

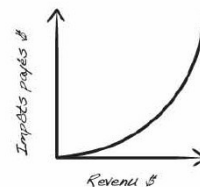


MYTHE 5

Le gel des frais de scolarité est une subvention aux riches.



On dit que les riches pourraient payer davantage, parce qu'ils en ont les moyens. Or, les riches subventionnent déjà l'éducation davantage que les pauvres: ils paient plus d'impôts! Le système d'imposition permet de distribuer équitablement la richesse... et d'assumer tout aussi équitablement les choix que fait une société pour son avenir.



MYTHE 8

Le Québec n'a pas les moyens de financer davantage les universités.



L'ARGENT EXISTE !

Le gouvernement fédéral a cumulé plus de **100 milliards\$** en surplus depuis 1994. - Les transferts fédéraux manquants destinés aux provinces pour l'éducation postsecondaire totalisent **4,9 milliards\$ / année**. - La baisse de TPS a fait perdre **200 millions\$** au provincial, car la TVQ s'applique aussi sur la TPS. Le Québec aurait dû rapatrier ce champ fiscal. - Le Québec a offert **906 millions\$ / année** à ses 8000 médecins spécialistes: plus de deux fois ce qu'il faut pour régler le sous-financement du réseau universitaire !

Informez-vous davantage sur www.agoraetudiante.org

Association des étudiants de l'Université de Québec à Montréal



Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval



Students' Society of McGill University





POURQUOI NE PAS DÉGELER LES DROITS?

Malgré l'effervescence de la course, l'actuelle campagne électorale ne laisse pas beaucoup place aux débats de fond. Prenons donc quelques instants, aujourd'hui, pour discuter de la fameuse question des droits de scolarité.

Vous savez probablement maintenant que le PLQ et l'ADQ s'engagent à hausser les droits de scolarité s'ils sont portés au pouvoir. Pour les libéraux, il s'agit d'une hausse de 500 \$ par étudiant alors que l'équipe de Mario Dumont propose d'ajuster annuellement les droits à l'augmentation du coût de la vie. Le mouvement étudiant s'oppose à ces propositions. Je ne suis pas certain, cependant, que cette campagne nous donne vraiment la chance d'expliquer pourquoi.

La hausse des droits de scolarité s'inscrit dans une tendance qui encourage la tarification comme moyen de financer les

« On prétexte que les riches profitent des bas tarifs plus que les pauvres. Dans les universités, c'est totalement faux. »

services publics autrement que par l'État. On prétexte ainsi que les riches profitent des bas tarifs plus que les pauvres. Dans bien des domaines, c'est peut-être vrai. Dans les universités, c'est totalement faux.

Selon des études du gouvernement, plus de 51 % des étudiants n'ont pas accès à la contribution de leurs parents, même si ceux-ci sont riches. Il est donc très dangereux de justifier un dégel en prétextant la capacité de payer des étudiants. Oui, les plus riches doivent contribuer plus, mais au nom de quelle justice demanderait-on aux étudiants d'as-

sumer ce fardeau pendant leurs études alors qu'ils sont en situation précaire?

On dit que notre génération doit faire sa part. Laissez-moi vous dire qu'on oublie vite, au Québec. Après avoir refusé, durant les années 80, de hausser les cotisations des travailleurs au régime des rentes et de contrôler l'augmentation de la dette publique, on ose nous parler de ce que notre génération doit faire pour aider à financer les programmes sociaux.

Après avoir dégelé les droits de scolarité de 250 % entre 1989 et 1994 en coupant en même temps les subventions aux universités, on ose nous dire que cette fois-ci nous ne serons pas seuls à faire notre part. Après n'avoir rien fait pour aider les jeunes qui ont vécu la récession, la perte des emplois stables et les aléas du travail précaire et atypique, on ose nous demander de payer pour les responsabilités qui n'ont pas été prises.

Nous refuserons toujours l'imposition d'un tel fardeau. Nous refuserons parce que nous savons que l'avenir sera déjà suffisamment difficile à assumer. L'explosion des coûts de santé, le vieillissement de la population et la perte de revenus pour l'État, le poids de la dette, les coûts du régime des rentes, c'est nous qui aurons à les soutenir. Mais nous ne serons jamais ingrats. Parce que la collectivité soutient notre parcours jusqu'à la diplomation, nous paierons nos taxes et nos impôts et retournerons les bénéfices de notre éducation à la société.

FECQ : Québec 2007 : Les priorités étudiantes – Mercredi 07 mars 2007

Montréal, le mercredi 7 mars 2007 – La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). C'est aujourd'hui que la Fédération Étudiante Collégiale du Québec lance [sa plate-forme de revendications pour la présente campagne électorale provinciale](#). Parmi les objectifs poursuivis par la FECQ, la prise en compte des

préoccupations des jeunes du collégial par les partis politiques, pour favoriser leur participation électorale, figure en tête de liste.

En effet, le président de la FECQ, Étienne Hudon-Gagnon, souligne qu'un nombre important de sujets qui concernent les jeunes du collégial ne se retrouvent pas

dans les programmes des partis : « Le 26 mars prochain, la population aura à choisir qui formera le prochain gouvernement, et il importe que les partis en lice se positionnent clairement face aux enjeux qui touchent les étudiantes et les étudiants collégiaux du Québec ».

Parmi les demandes incluses dans sa plate-forme, la FECQ cible 5 axes prioritaires sur lesquels elle compte interpeller les partis politiques.

Les deux premiers sujets sont liés à l'accessibilité financière aux études. Pour M. Hudon-Gagnon, « Le Québec a fait nombre de choix sociaux importants pour maintenir l'accessibilité aux études pour le plus grand nombre et doit continuer de la faire ». C'est pourquoi la FECQ demande aux partis non seulement de maintenir les frais de scolarité et afférents des collèges et des universités à leur niveau actuel, mais également de s'engager à réformer le système d'aide financière aux études et à ajuster les frais de subsistance, qui n'ont tenu compte de l'augmentation du coût de la vie que 4 fois au courant des 13 dernières années.

Le troisième enjeu touche une problématique réelle mais peu décrite, celle des cégeps en situation de baisse d'effectif importante. Ces établissements, dans la majorité des cas en région, sont délaissés peu à peu et sont menacés de fermeture si rien n'est fait pour corriger la situation. La FECQ demande aux partis d'entreprendre, dès leur entrée au pouvoir, un processus de réflexion et

de consultation visant trouver des solutions pour assurer la pérennité des établissements de région, notamment par une révision de la carte des programmes collégiaux.

La quatrième question abordée dans la plate-forme est celle du financement des institutions d'enseignement post-secondaire. La FECQ demande aux partis de s'engager à régler le sous financement des cégeps, chiffré à 305 millions par année, et, pour ce faire, souhaite que ceux-ci fassent pression sur le gouvernement fédéral afin que celui-ci augmente ses transferts aux provinces de 4,9 G\$.

Enfin, la FECQ demande aux partis se s'engager à travailler avec les acteurs du milieu collégial sur la mise en œuvre d'un politique favorisant la gestion verte des établissements collégiaux, notamment par le biais d'une enveloppe budgétaire dédiée.

« Nos revendications sont imposantes, mais nous croyons que le prochain gouvernement du Québec doit prendre conscience de l'importance que jouent l'éducation et la jeunesse dans le développement de notre société et de la nécessité de leur accorder les moyens appropriés » conclue M. Hudon-Gagnon.

- 30 -

Source et renseignements : François Laliberté-Auger, vice-président, FECQ, bureau : (514) 396-3320, cellulaire : (514) 554-0576.

LE DEVOIR : Droits de scolarité - Le CPQ réclame plus qu'un simple dégel - Édition du vendredi 02 mars 2007

PC

Le dégel des droits de scolarité dans les universités devrait aller bien plus loin que ce que propose le Parti libéral du Québec, estime le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui, tout en saluant la performance du gouvernement sortant, considère qu'il aurait pu faire mieux pour stimuler l'investissement.

«Que le gouvernement ait annoncé un dégel des droits de scolarité, une hausse, on pense que c'est une bonne chose», a déclaré le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, hier en conférence de presse.

«Notre suggestion est de permettre aux universités de moduler les droits parce que le coût de formation d'un étudiant en littérature n'est pas le même que celui d'un étudiant en médecine. À l'intérieur de certains barèmes, on pensait que ça aurait pu être raisonnable et juste d'avoir une certaine modulation en fonction des disciplines», a-t-il ajouté.

Le président du CPQ se demande si on ne devrait pas, en outre, laisser le soin à chaque université d'établir le niveau de ces droits.

De plus, comme les étudiants internationaux -- nombreux à McGill -- versent des droits plus élevés que les étudiants d'ici, le président du CPQ croit qu'on devrait permettre que les fonds excédentaires ainsi recueillis soient conservés par les universités qui accueillent ces étudiants.

«Il s'agit d'une revendication classique des universités. C'est une souplesse demandée par les universités qui me semble raisonnable», a-t-il affirmé.

Interrogé sur l'évaluation faite par le CPQ du gouvernement de Jean Charest, M. Kelly-Gagnon a dit avoir de la «reconnaissance et de l'admiration quant à la performance du gouvernement pour ce qui est de la gestion des finances publiques et du contrôle des dépenses».

«Par contre, en ce qui a trait à une vision d'avenir et des mesures susceptibles de favoriser l'investissement, entre autres l'investissement privé, c'est à améliorer», a-t-il soutenu.

Parmi les autres dossiers sur lesquels le CPQ souhaite faire des avancées au cours des prochaines années se trouve celui du régime de la santé et de la sécurité au travail qui, selon l'organisme patronal, indemnise trop généreusement certains travailleurs accidentés.

Les méthodes de calcul servant à déterminer les indemnités de certains travailleurs accidentés sont à revoir, juge le vice-président en santé et sécurité au CPQ, Robert Borduas.

Il a cité le cas d'un travailleur de la construction qui se blesse. Pour fixer le montant de son indemnité, la CSST se baserait sur son taux horaire de 25 \$ l'heure, qu'on multiplierait par 40 (heures par semaine) et par 12 (12 mois par année).

«On sait que, dans le secteur de la construction, il y en a qui travaillent huit ou neuf mois», a expliqué M. Borduas.

«On n'encourage nullement le retour au travail de l'accidenté. Le CPQ fait des représentations auprès du gouvernement pour que l'indemnisation s'établisse sur le revenu brut réel du travailleur», a-t-il ajouté.

LE DEVOIR : Opinion : Lettres: Plus qu'une question de sous, par Jean-Marie Desgagné, Québec, le 25 février 2007 - Édition du vendredi 02 mars 2007

Sous le titre «Investir dans sa formation» (Le Devoir, le 23 février 2007), l'ancien recteur Robert Lacroix prône le dégel des droits de scolarité. De toute évidence, un investissement personnel dans la poursuite d'études profite à divers égards à celui qui le fait.

Mais ce discours est un peu court. La poursuite des études relève d'abord du rôle de l'État dans la recherche

du bien commun. Dans ce domaine, c'est du Québec de demain qu'il est question. Cela dépasse les considérations qui touchent les contributions des étudiants. On devrait s'attacher d'abord à l'essentiel du sujet, soit la responsabilité de l'État d'assurer le développement des ressources intellectuelles de la nation.

LA TRIBUNE : Lettre : Du calme à la FEUS - Le mercredi 28 février 2007

Chaque fois qu'il est question du dégel des frais de scolarité, c'est la même histoire qui se répète. Les membres des associations étudiantes se mobilisent, entraînés par des leaders étudiants qui ont besoin d'attention et qui, surtout, n'ont qu'une vision à court terme du problème du financement en éducation.

S'il n'y a pas de dégel, comme le proposent libéraux et adéquistes, les générations futures auront la facture plus salée encore. C'est une utopie que de penser maintenir les frais de scolarités aussi bas ad vitam eaternam. Il en va de la responsabilisation consciencieuse des étudiants, au nom du bien commun de la société en général.

Ce n'est pas une question de politique partisane: c'est un enjeu social majeur qui aura des conséquences à long terme si nos leaders d'associations étudiantes actuels continuent de se fermer les yeux devant l'évidence d'un grave problème socio-économique. Même des recteurs de quatre universités québécoises, y compris le recteur de l'UdeS, Bruno-Marie Béchar,

prennent au sérieux la situation qui prévaut: de concert, ils affirment que la situation ne peut perdurer indéfiniment.

Alors, ne serait-il pas temps d'élire un parti qui ne cherche pas les flatteries de la jeunesse pour gagner un référendum, c'est-à-dire un parti (qu'il soit adéquiste ou libéral) qui responsabilise davantage les étudiants devant le financement de leur propre système d'éducation?

Par ailleurs, n'est-il pas temps de demander à nos leaders étudiants de la FEUS (et même de la FEUQ) de limiter leur champ d'action aux enjeux qui concernent directement les étudiants sur leur campus universitaire?

De toute évidence, ce n'est pas de leur ressort de faire de la politique partisane sur des enjeux régionaux (comme le mont Orford, par exemple) avec leur titre de "représentants" de la FEUS. Si nos leaders étudiants veulent se prononcer sur d'autres enjeux qui ne concernent pas le campus universitaire sherbrookoïse, qu'ils le fassent à titre individuel, en militant dans d'autres groupes de pression.

Michel Labonté, Windsor

LA PRESSE : L'accessibilité à l'université, une priorité, dit Bernard Landry - Le mardi 27 février 2007

Moncton

L'accessibilité à l'université deviendra la pierre angulaire de l'économie des pays industrialisés, estime l'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry.

M. Landry était de passage mardi à l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, où il a prononcé une conférence sur l'importance de mieux financer l'éducation postsecondaire.

«Nous avons longtemps pensé que notre avance technologique nous protégeait des pays en émergence. Mais ils sont en train de nous rejoindre sur le plan technologique. Il va falloir être plus fort qu'eux et c'est pour cela que l'éducation devient la priorité à moyen et à long terme de tous les pays sérieux», a-t-il indiqué au quotidien L'Acadie Nouvelle.

Pour ce faire, il faudra faire des investissements importants en éducation. C'est ici que l'argent du gouvernement fédéral entre en jeu. Mais pas de n'importe quelle façon, précise-t-il.

«Le gouvernement fédéral a d'énormes surplus. Il a le devoir de retourner (de l'argent) vers les provinces qui le consacreront à leurs priorités, dont l'éducation, soutient M. Landry. Avec les années, la Constitution s'est

déséquilibrée. Ce qui coûte cher aujourd'hui ne coûterait presque rien autrefois. C'est le cas de la santé et de l'éducation, qui sont des juridictions provinciales.»

Aux yeux de Bernard Landry, l'accessibilité aux universités deviendra la seule façon, pour les pays industrialisés, d'augmenter leur productivité. «Nous avons besoin d'une hausse de productivité et cela ne peut venir que de la science, de la technologie et de l'éducation.»

Mais, poursuit-il, cela ne se fera pas qu'en maintenant les droits de scolarité bas. Le Québec, par exemple, est la province canadienne où il en coûte le moins cher pour fréquenter l'université. Pourtant, le pourcentage de gens qui la fréquentent est sous la moyenne canadienne. «Statistiquement, les familles les moins nanties n'incitent pas leurs enfants à faire des études universitaires. C'est un grand problème du système», fait remarquer M. Landry.

Les moyens envisagés pour renverser cette situation ne doivent pas être uniquement d'ordre financier. «Nos garderies, par exemple, créent déjà un contexte où il y a un cheminement qui peut être fait en ce sens. Il faut qu'il y ait également de la sensibilisation au primaire et au

secondaire vers les enfants qui sont le moins portés à faire des études.»

LE DEVOIR: Opinion : Lettres: Le salaire de l'éducation, par Olivier Ménard, Montréal, le 21 février 2007 - Édition du lundi 26 février 2007

Dans la foulée des prochaines élections provinciales, nous apprenons qu'encore une fois, le dégel des droits de scolarité et sur la table. L'argument ultime? «Nous sommes encore bien en dessous de la moyenne des autres provinces, notamment l'Ontario, en ce qui concerne les droits de scolarité.» C'est vrai. Mais ce qu'on omet d'ajouter, c'est que la moyenne des salaires au Québec, elle aussi, est inférieure à celle de l'Ontario.

Avant de faire payer les étudiants, dont les frais afférents grimpent sans cesse, il sera plus juste de remettre dans les coffres des universités l'argent qu'on leur a pris durant les années 1990, ou une coupure n'attendait pas l'autre. Sinon, nous devons choisir entre appauvrir notre province intellectuellement et professionnellement ou redonner le salaire aux universités afin qu'elles maintiennent leur accessibilité.

LA PRESSE : Opinion : Payez plus tard!, par Jocelyn T. Perreault (L'auteur est titulaire d'un baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat en droit de l'université McGill. Il est présentement étudiant à l'École du Barreau du Québec, candidat à la profession CMA et chargé de cours à l'université McGill) - Le samedi 24 février 2007

Dans le débat sur le dégel des droits de scolarité, il est nécessaire d'accepter la prémisse de base que les universités québécoises sont sous-financées par rapport aux universités du reste du Canada, et que ce sous-financement est néfaste pour la société québécoise.

La première question est : «Qui doit payer pour combler ce sous-financement des universités québécoises?» La réponse généralement donnée est que ça devrait être - du moins en partie - les bénéficiaires directs de notre système universitaire, soit les étudiants.

D'où la proposition de mettre fin au gel des droits de scolarité. Toutefois, un questionnement plus profond devrait nous amener à poser une deuxième question : «À quel moment les étudiants devraient-ils payer pour les services reçus lors de leur formation universitaire?» À cette question, la réponse devrait être : quand ils en auront les moyens.

Pour une grande proportion des étudiants, une augmentation des droits de scolarité de 30 % serait significative sur leurs finances actuelles. Toutefois, ces étudiants auront beaucoup plus de moyens de payer dans le futur. C'est donc à ce moment qu'ils devraient avoir à rembourser les frais de leur formation universitaire.

Modèle proposé

Le modèle proposé est une forme de «contrat social.» Dans ce contrat, le gouvernement, de concert avec l'université, s'engage à financer une portion des frais de scolarité de l'étudiant (soit la portion qui serait augmentée advenant un dégel). En contrepartie, l'étudiant s'engage à rembourser ces frais avec ses revenus futurs.

Par exemple, l'étudiant pourrait s'engager à remettre 1 % de tous ses revenus au-dessus de 50 000 \$ après qu'il aura complété ses études universitaires (jusqu'à une certaine limite). Les sommes recueillies pourraient être divisées, par exemple dans une proportion de 50 % chacune, entre l'université et un fonds qui serait géré pour l'ensemble des universités.

Le raisonnement de ce «contrat social» est que l'individu qui gagne un revenu significatif à la suite d'études

universitaires le doit en partie au financement qu'il a reçu alors qu'il était étudiant.

Ce modèle, que l'on peut qualifier de «payer au suivant» (ou «pay it forward»), signifierait que certains étudiants rembourseraient plus que d'autres. Les étudiants qui obtiennent plus - d'un point de vue monétaire - en retour du financement de leurs études universitaires par le gouvernement, devraient rembourser plus.

Ce modèle permettrait également à certains étudiants de rembourser le financement de leurs études universitaires d'une autre façon que monétaire, par exemple en travaillant dans un domaine qui rapporte moins d'avantages monétaires ou pour un organisme à but non lucratif.

Le modèle de «payer au suivant» réglerait le problème de sous-financement des universités québécoises, tout en ne créant pas les problèmes que le dégel des frais de scolarité causerait.

Certains diront que le dégel des frais de scolarité, jumelé à une bonification du programme des prêts et bourses, est déjà une forme de modèle de «payer au suivant.» Toutefois, il y a quelques problèmes avec la proposition d'un dégel et d'une augmentation des prêts et bourses.

Milieu modeste

Premièrement, plusieurs jeunes - en particulier ceux qui proviennent d'un milieu plus modeste - ont une certaine «peur» de s'endetter et ne perçoivent pas nécessairement l'investissement à long terme que constituent leurs droits de scolarité. Ces jeunes pourraient donc choisir de ne pas s'endetter, et ainsi de ne pas faire des études universitaires.

Deuxièmement, l'endettement est beaucoup plus significatif pour des étudiants dans certains programmes d'études, ou avec certaines ambitions différentes de d'autres. Par exemple, le remboursement d'un prêt représente un fardeau plus important pour un étudiant dans un programme d'enseignement au primaire que pour un étudiant en génie où les perspectives de revenus sont plus élevées.

De même, un étudiant en droit qui a contracté un prêt étudiant significatif durant ses études sera certainement

plus réticent à travailler comme avocat à l'aide juridique ou pour des associations à but non lucratif. Troisièmement, ce ne sont pas tous les étudiants qui ont accès au programme de prêts et bourses. Le dégel des droits de scolarité résulterait en une réduction de l'accessibilité aux études supérieures, et ce, même si le dégel est jumelé à une bonification du programme de prêts et bourses. Pour rebuter l'hypothèse que le dégel des droits de scolarité affecterait l'accessibilité à l'université, certains citeront des études qui démontrent que les contraintes financières ne sont pas le principal facteur pour expliquer l'écart entre la proportion de fréquentation de l'université

des jeunes de milieux favorisés par rapport aux jeunes de milieux défavorisés. Toutefois, tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un des facteurs, ce qui est inacceptable pour une société qui prône l'égalité des chances pour tous! De plus, ce facteur ne pourra que grandir en importance en élevant les frais de scolarité. En conclusion, le modèle de «payer au suivant» réglerait le sous-financement des universités québécoises, sans créer les problèmes associés avec le dégel des droits de scolarité. Ce modèle est donc à la fois «lucide» et «solidaire».

LE DEVOIR : Le PQ veut convaincre les jeunes d'aller voter - Édition du vendredi 23 février 2007

Robert Dutrisc
Laval -- Le Parti québécois croit avoir un bon argument pour inciter les jeunes à aller voter: le dégel des droits de scolarité que veut imposer un futur gouvernement libéral. «Faites-vous plaisir. Allez voter et dites à M. Charest: ton idée, on n'en veut pas», a lancé Bernard Drainville, l'ex-journaliste de Radio-Canada et candidat péquiste dans Marie-Victorin, à une assemblée d'une centaine d'étudiants du Cégep Montmorency. «Il y a trois étudiants sur quatre qui ne votent pas aux élections. Et savez-vous quoi? Ça va faire vraiment l'affaire de M. Charest.» Camil Bouchard, député de Vachon et critique en matière d'éducation, Pierre Curzi, candidat dans Borduas, et Guy Lachapelle, professeur d'université qui se présente dans Fabre, se sont aussi adressés à ces cégépiens pour leur réitérer l'engagement du PQ de maintenir le gel des droits

de scolarité et de s'opposer à cette «taxe sur la matière grise» que veulent imposer les libéraux, selon les termes employés par M. Bouchard. Au cours d'un point de presse, Camil Bouchard a reconnu qu'un débat doit avoir lieu sur le financement et le développement des universités et des cégeps. Les étudiants doivent être associés à cette «conversation», selon lui. «Ce n'est pas un débat sur les droits de scolarité. C'est un faux débat», juge-t-il. M. Bouchard estime qu'il y a une forme d'hypocrisie dans le fait que le gouvernement Charest ait maintenu le gel des droits de scolarité depuis 2003 alors que les frais afférents se sont accrus de 200 \$ pour les étudiants sur une base annuelle et que les frais de subsistance couverts par le régime des prêts et bourses n'aient pas été indexés. Il faut «une entente sur les frais afférents», a-t-il dit.

LE DEVOIR : Opinion : L'hameçon tendu aux leaders étudiants, par François Charbonneau, Politologue et membre du comité de rédaction de la revue Argument - Édition du vendredi 23 février 2007

Pour des raisons électoralistes évidentes, les politiciens au pouvoir sont très sensibles à la réception que réserve l'«opinion publique» à leurs décisions. Cela ne signifie pas que les gouvernements ne brossent jamais l'opinion publique à rebrousse-poil: rares sont les gouvernements qui dirigent strictement en fonction des sondages. Cela signifie plutôt qu'une des tâches les plus importantes des conseillers est de déterminer comment sera perçue une décision politique. Ce travail se décèle entre autres dans ce que les spécialistes des médias nomment le spin, c'est-à-dire la manière dont on souhaite qu'une annonce soit interprétée. On pourrait instinctivement penser que les gouvernements tentent toujours d'insuffler un spin positif à leurs annonces. Dans les faits, dans l'arsenal d'outils que possède un parti politique au pouvoir pour se faire réélire, on compte à l'occasion sur ce qu'on pourrait nommer le spin négatif d'une annonce ou d'une décision. On peut en effet penser que certaines annonces sont faites de manière à créer une réaction négative. On se souviendra par exemple qu'avant de faire passer le coût quotidien d'une place en garderie de 5 \$ à 7 \$, le

gouvernement Charest avait fait circuler l'hypothèse d'un coût de 20 \$ par jour. Cette hypothèse avait suscité un tollé prévisible, avec la conséquence que l'augmentation de 5 \$ à 7 \$ fut par la suite accueillie avec un certain soulagement. Il ne s'agit pas ici d'accuser indûment les politiciens d'agir uniquement en fonction d'un machiavélisme cynique. Il faut plutôt retenir de ces affirmations deux choses. D'une part, chaque fois qu'un gouvernement prend une décision, il a préalablement tenté de prévoir la réaction que celle-ci provoquera dans l'opinion publique afin de se préparer à y réagir. D'autre part, c'est parfois la réaction de l'opinion publique elle-même, bonne ou mauvaise, qui peut être recherchée par une annonce ou une décision. **L'exemple des droits de scolarité** C'est à l'évidence ce qui est en train de se produire avec la décision du gouvernement Charest d'augmenter les droits de scolarité universitaire de 50 \$ par semestre pendant les cinq prochaines années. Il ne s'agit pas ici de déterminer si cette décision est nécessaire ou si elle est juste. La question est plutôt la suivante: en annonçant à la veille d'élections le dégel des



frais de scolarité, le gouvernement Charest a forcément réfléchi à la manière dont cette décision sera perçue. Et, après avoir vécu la grève étudiante en 2005, l'équipe libérale sait très bien que l'annonce d'un dégel des frais de scolarité provoquera un tollé parmi les franges plus radicales du mouvement étudiant.

N'oublions pas que l'annonce du dégel des frais de scolarité aurait pu être faite après les élections. En effet, les universités ne peuvent pas imprimer les factures avant de connaître les noms des inscrits, soit pas avant le mois de septembre prochain, bien après la campagne électorale, qui devrait être conclue d'ici deux mois. Il faut donc supposer que la date de cette annonce n'est pas fortuite et qu'en ce sens, au-delà du fait que les libéraux jugent peut-être sincèrement que cette mesure est nécessaire, c'est la réaction de l'opinion publique qui est le premier but recherché par cette annonce.

Si on avait à tout prix voulu éviter que la réaction étudiante n'interfère pas avec la campagne électorale, on aurait procédé à l'annonce du dégel pendant la pause estivale.

Provocation à la Harris

Le gouvernement Charest a donc voulu provoquer les franges plus radicales du mouvement étudiant et semble avoir parfaitement réussi. Les journaux nous annoncent en effet que les leaders de ces mouvements promettent de suivre le premier ministre dans ses moindres déplacements pendant la campagne électorale.

Mais quel peut bien être l'intérêt pour l'équipe Charest de prendre une décision qui garantit que de jeunes et tonitruants manifestants chahuteront le premier ministre pendant toute la campagne électorale? Pourquoi miser sur une stratégie qui assure qu'on verra des manifestants invectiver Jean Charest à chaque journal télévisé?

La réponse est simple: l'équipe libérale adopte ainsi la même stratégie qui a fait des merveilles pour les conservateurs de Mike Harris en Ontario dans les années 90. La stratégie électorale de l'équipe Harris était simple: il ne s'agissait pas uniquement de promettre de sabrer les acquis sociaux car on jugeait plutôt maigres les avantages électoraux à escompter de telles promesses. Il s'agissait surtout d'adopter, devant les syndicats et les groupes sociaux, une approche manifestement axée sur l'affrontement.

Concrètement, à chacune de ses campagnes électorales, Mike Harris choisissait sciemment de traverser le cordon des manifestants en se faisant chahuter plutôt que de passer, comme le font souvent les politiciens, par une porte de service. Harris pouvait ainsi donner l'image d'un politicien qui se tenait debout devant les prétendus privilégiés de l'État-providence.

Dans le cas de l'équipe libérale québécoise, il s'agit surtout de faire oublier les incalculables reculs dont son premier mandat a été ponctué. Si la sympathie de l'opinion publique a été du côté des étudiants en 2005, la décision ayant eu pour effet de couper l'aide financière aux moins nantis, on peut faire le pari que le contribuable aura cette fois-ci beaucoup plus de difficulté à accepter l'idée, caricaturale mais non moins prégnante, que des étudiants branchés sur leurs iPod, ordinateurs portables sur les genoux et téléphones cellulaires à l'oreille, sont incapables d'assumer une augmentation de 50 \$ par semestre. En déchirant leur chemise sur la place publique pendant la prochaine campagne électorale, les leaders étudiants vont faire le jeu de l'équipe libérale, qui pourra paraître comme étant un bon gestionnaire des deniers publics.

Qui plus est, en se faisant chahuter soir après soir à la télévision par des gens qui n'apparaîtront jamais autrement aux yeux de l'opinion publique que comme de petits exaltés, l'équipe Charest va se faire accorder par les leaders étudiants ce qu'on pourrait nommer la prime à la victime. En effet, l'électorat québécois a cette particularité qu'il aime récompenser ceux qui apparaissent comme des victimes. On pourrait nommer plusieurs exemples de ce phénomène, le dernier en date à en avoir profité étant André Boisclair lorsque les révélations sur ses frasques de «jeunesse» l'ont curieusement fait paraître auprès de l'opinion publique comme la victime d'une inquisition journalistique plutôt que comme un individu qui, ayant après tout pris de la cocaïne comme ministre, a peut-être quelques défis en matière de jugeote.

En somme, en annonçant maintenant le dégel des frais de scolarité, l'équipe libérale tend clairement un hameçon dans le but de séduire une large part de l'électorat qui sera rebutée, à tort ou à raison, par les demandes «déraisonnables» et l'extrémisme de certains étudiants radicaux. Reste à voir si le poisson va mordre.

LE DEVOIR : Opinion : Le vrai débat, par Sébastien Paquin-Charbonneau, 24 ans, finissant 2006 et professeur de science politique - Édition du vendredi 23 février 2007

Chaque fois que je lis mon journal et qu'on y prend position sans situer le débat dans son contexte mais surtout dans l'axe de l'idéologie auquel il répond, je suis déçu. Je parle ici, bien sûr, du récent débat sur le dégel des droits de scolarité.

Déjà, nous voyons les différents éditorialistes, chroniqueurs et journalistes reprendre le discours du premier ministre et dire que 50 \$ par semestre, c'est bien peu. Après tout, c'est seulement 2 \$ par semaine alors que les frais sont si bas. Dans sa chronique du mardi 20 février, Michel David qualifie les associations étudiantes

de «fossilisées». Je vous pose la question: n'est-ce pas plutôt les Québécois qui le sont?

Continuant sans cesse de réclamer des baisses d'impôt alors que le Québec n'est plus capable de supporter ses services, Bernard Descôteaux en rajoute dans son éditorial du même jour, où il qualifie ces hausses de raisonnables. En fait, comme bien souvent dans les médias, on isole le dossier et on le juge. Le plus sérieusement du monde, M. Descôteaux nous fait l'éloge de ce choix politique, critique M. Boisclair et tente de démystifier le problème de l'accessibilité.

Loin d'être le sujet de mon propos, sachez que bon nombre d'études sont publiées sur les problèmes d'accessibilité des études supérieures et qu'à peu près toutes se contredisent et affirment l'inverse, et ce, en fonction du chercheur en cause.

Le Québec de demain

Bien au-delà des simples 2 \$, le débat s'oriente dans toute une idéologie de gouvernance. À quoi voulons-nous que le Québec de demain ressemble? Pour ma part, jamais on ne réussira à me vendre des hausses de droits de scolarité quand le gouvernement baisse les impôts des particuliers et que l'impôt des sociétés est lui aussi réduit, comme cela a été le cas ces dernières années.

Nous oublions souvent ces chiffres au Québec, mais seulement 59 % des contribuables ont payé de l'impôt en 2003. En près de dix ans, ce sont près de huit milliards de dollars en baisses d'impôt de toute sorte qu'on a octroyés à ces contribuables. En aucun cas on ne me fera admettre que le financement du réseau est menacé et que la contribution des étudiants est primordiale.

Si les services au Québec sont à ce point menacés, tant en santé qu'en éducation, c'est que, bien volontairement, on a réduit les impôts, donc nos sources pour les financer. Cessons de baisser les impôts; ensuite, vous pourrez me faire la démonstration que la contribution des étudiants est absolument nécessaire.

Cette situation me rappelle l'époque où Bernard Landry réclamait le déséquilibre fiscal et réduisait les impôts en même temps.

Retraité ou étudiant?

Soyons encore plus concrets puisque c'est nécessaire à la compréhension des débats idéologiques de nos jours. Le récent budget nous annonce des allègements fiscaux pour les gens à la retraite. On y apprend qu'un retraité vivant seul et ayant un revenu de retraite annuel de 50 000 \$ verra désormais ses impôts réduits de 100 \$ par année. Ce montant ne vous rappelle pas quelque chose? Sans vouloir lancer un débat générationnel, puis-je quand même me demander si les Québécois veulent vraiment exiger 100 \$ supplémentaires à un étudiant dont le revenu annuel moyen oscille autour de 15 000 \$ alors qu'on remettra à un retraité qui a des revenus de retraite de 50 000 \$ cette même somme de 100 \$?

Vous conviendrez que sous cet angle, la question est un peu différente. Avant d'isoler une question idéologique à ce point-là, puis-je souhaiter que l'éditorialiste de mon journal matinal remette ce débat en perspective?

L'idéologie libérale qui anime cette proposition et celle des baisses d'impôt se retrouve devant une social-démocratie à laquelle je crois toujours et que plusieurs Québécois approuvent encore. Elle ne comporte ni baisses d'impôt, ni cliniques privées, ni sous-financement de nos universités. C'est ça, le vrai débat de la prochaine campagne électorale!

LE DEVOIR : Opinion : Investir dans sa formation, par Michel Trahan, Fellow invité au CIRANO et Robert Lacroix, Fellow au CIRANO et ancien recteur de l'Université de Montréal - Édition du vendredi 23 février 2007

On accepte de plus en plus que le principal bénéficiaire de l'éducation est l'individu qui l'a acquise. En effet, nous n'avons plus besoin de longues démonstrations pour accepter qu'en général, les individus ayant un niveau d'éducation plus élevé gagnent des revenus plus élevés.

[Extraits du rapport Bourgogne-CIRANO intitulé Le Québec et les droits de scolarité universitaires](#)

Là toutefois ne s'arrêtent pas les avantages qu'un individu retire de l'éducation. Cet individu comprendra mieux le monde dans lequel il vit, s'ajustera plus facilement aux changements dans son environnement, pourra plus efficacement se recycler pour rester en phase avec les exigences de son travail ou pour un changement d'occupation, saura mieux équilibrer les différents aspects de sa vie pour protéger sa santé, pourra mieux apprécier tous les aspects de la nature et des cultures du pays et de la société où il vit, pourra transmettre à ses enfants, le cas échéant, un bagage de connaissances et d'expériences qui les aideront grandement dans tous leurs apprentissages, etc. C'est ce qu'on appelle généralement la valeur intrinsèque de l'éducation.

Comme beaucoup de ces effets sont difficilement quantifiables, on se limite généralement à la mesure de l'impact de l'éducation sur les revenus des individus. C'est ce que nous ferons dans ce qui suit. Il faudra toutefois retenir que, ce faisant, nous sous-estimons de façon notable l'impact de l'éducation sur le bien-être de l'individu.

Perte de revenu...

À l'évidence, les revenus s'accroissent avec le niveau d'éducation. La question qui se pose toutefois est de savoir si ces revenus supplémentaires compensent les coûts encourus par l'individu au moment des études. En effet, pour pouvoir étudier, la personne doit retarder son entrée sur le marché du travail comme travailleur à plein temps et donc sacrifier le revenu qu'elle aurait pu tirer de cet emploi.

Cette perte de revenu est évidemment la principale composante du coût des études universitaires. S'ajoutent à cela tous les coûts spécifiquement reliés aux études tels les droits de scolarité, le coût d'acquisition de livres, d'appareils, d'instruments et de matériel divers nécessaire aux apprentissages.

Comme les frais de subsistance et de logement doivent être encourus, que l'individu soit aux études ou sur le marché du travail, ils ne doivent pas être retenus comme une composante du coût des études, sauf si un supplément était spécifiquement attribuable au lieu des études.

On comprend pourquoi les économistes voient les dépenses privées d'éducation comme un investissement. En effet, l'individu supporte des coûts considérables durant une période de temps donnée pour retirer par la suite un flux de revenu supplémentaire. On parle donc, par analogie aux autres formes d'investissement, d'un investissement en capital humain.

... mais investissement

Par l'éducation, l'individu augmente son capital humain, ce qui lui permet d'occuper des emplois auxquels il n'aurait pas eu accès autrement, et il tire de son emploi un revenu plus élevé que celui qu'il aurait touché avec un niveau d'éducation plus faible. [...]

Plusieurs études ont donc été faites, à diverses époques et dans divers pays, pour évaluer la rentabilité privée d'un investissement en éducation. On estime d'abord le mieux possible les coûts privés de la poursuite des études et les revenus supplémentaires que l'individu en tirera tout au long de sa vie active. Par la suite, on calcule le taux d'escompte qui égalisera la valeur présente des coûts à celle des revenus. C'est ce qu'on appelle généralement le taux de rendement d'un investissement privé en éducation. Ce faisant, on se rend compte que ces rendements sont tout à fait comparables à ceux que les investisseurs recherchent en investissant dans un nouveau produit ou dans l'immobilier.

Même s'ils peuvent varier d'une discipline à l'autre, d'un niveau d'étude à l'autre, d'une période à l'autre et d'un pays à l'autre, il n'en demeure pas moins que ces taux de rendement sont presque toujours positifs et d'un niveau tel qu'ils justifient un investissement privé en éducation.

Au Québec, les calculs les plus récents à ce chapitre remontent à 2004. Le professeur F. Vaillancourt avait calculé, pour différentes disciplines universitaires, des taux de rendement qui ont été présentés dans un mémoire de la CREPUQ.

La première constatation est l'existence d'un taux de rendement positif pour l'ensemble des secteurs disciplinaires. [...] La même remarque s'applique aux différences de revenu. La deuxième remarque porte sur les disparités considérables de taux de rendement d'un secteur disciplinaire à l'autre. C'est ainsi qu'on trouve un taux de rendement de 6,9 % dans le domaine de la formation en enseignement alors que le taux de rendement en pharmacologie s'élève à 26,7 %.

On voit aussi à quel point les différences de revenu attribuables aux études varient d'un secteur à l'autre et peuvent être considérables par rapport au revenu d'un individu qui aurait commencé à travailler après l'obtention d'un diplôme collégial. Ainsi, le titulaire d'un doctorat de premier cycle en médecine gagnera sur l'ensemble de sa carrière, net d'impôts et en termes réels, 2 360 000 \$ de plus que son confrère de cégep qui aura choisi de travailler après son cégep plutôt que de poursuivre ses études à l'université. Par ailleurs, ce même diplômé de médecine gagnera, en termes réels et net d'impôts, 1 400 000 \$ de plus que son confrère qui aura choisi de devenir ingénieur.

De façon générale, compte tenu du rendement privé de l'éducation, il n'y a aucune raison pour que l'étudiant ne contribue pas aux coûts de sa formation dans la mesure où l'accessibilité des études universitaires est assurée par des mesures adéquates.

LA PRESSE / LE SOLEIL : Chronique : Droits de scolarité: qui piège qui?, par Alain Dubuc - Le vendredi 23 février 2007

Le premier affrontement électoral entre libéraux et péquistes a porté sur le dégel des droits de scolarité. Bien des analystes ont estimé que Jean Charest s'était tiré dans le pied en annonçant une mesure impopulaire qui mobilisera les étudiants et donnera des munitions au chef péquiste. Et si c'était exactement le contraire? Et si les libéraux, avec cet engagement, n'avaient pas plutôt donné à André Boisclair la corde pour mieux se pendre?

Ce que bien des gens verront dans le débat sur les droits de scolarité, ce sont des étudiants au bord de la crise de nerfs pour des hausses très modestes, un PQ otage de sa vieille gauche, complice de l'agitation dans la rue et d'une éventuelle grève générale, et dont la promesse de geler les droits pour toujours envoie le message que c'est encore le parti des slogans, des pancartes et des vaches sacrées.

Les libéraux ont pris un risque calculé. Parce que ceux qui seront les plus indignés par leur initiative ne votent pas de toutes façons pour le PLQ. Et plus profondément, parce que la hausse des droits s'inscrit parfaitement dans la stratégie électorale libérale qui ne mise pas sur la séduction pour conserver le pouvoir - ce qu'un Jean Charest, toujours impopulaire, ne réussirait pas - mais sur l'idée d'un gouvernement responsable.

Le risque est probablement moins grand qu'il n'y paraît parce que le gel des frais de scolarité n'est plus l'enjeu qu'il était lorsqu'il a été instauré en 1994 par le gouvernement Parizeau. Les libéraux de Jean Charest,

avant la campagne électorale de 2003, n'avaient pas osé s'attaquer à cette vache sacrée et avaient eux aussi promis le gel, pour aller chercher le vote étudiant. Un opportunisme politique auquel l'ADQ de Mario Dumont avait résisté.

Jean Charest, cette fois-ci, a osé s'attaquer au tabou, pour aussitôt se faire dénoncer farouchement par André Boisclair qui a même traité le premier ministre de menteur. Mais peut-on vraiment croire aux larmes de crocodile du chef péquiste? Il y a fort à parier que ni lui ni les ténors de son parti ne croient une seconde aux vertus du gel, et que l'opportunisme politique est maintenant dans le camp péquiste. Parce que les temps ont changé et qu'il n'est plus possible de défendre cette politique avec sincérité et intelligence.

En 12 ans, on a pu mesurer l'impact désastreux de cette mesure sur le sous-financement universitaire. L'écart entre les ressources de nos universités et celles du reste du Canada, autour de 400 millions par année, s'explique essentiellement par ce gel. L'argument voulant que l'on puisse régler ce problème sans hausser les frais, en allant chercher l'argent qui est à Ottawa, ne tient pas la route. Parce si Ottawa augmente ses transferts pour l'enseignement post-secondaire, ce sera pour toutes les provinces. Et si le Québec ne dégèle pas ses frais, son retard par rapport au reste du Canada restera exactement le même.

Mais surtout, l'état des connaissances dans ce domaine a fait des pas de géant. Il y a 15 ans, on pouvait sincèrement croire que des droits de scolarité les plus bas possible étaient une mesure de justice sociale qui favorisait l'accès à l'université. On a constaté, entre autres en comparant les provinces, qu'il n'y a pas de lien entre le niveau des droits et la fréquentation de jeunes défavorisés. Et surtout, on sait maintenant que les facteurs financiers sont très secondaires.

Une étude de Statistique Canada, publiée ce mois-ci, intitulée [Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faibles revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université](#), enfonce un clou dans le cercueil des thèses de M. Boisclair. Elle montre que l'argent n'explique que 12 % de l'écart de fréquentation. Les vraies causes sont plutôt les moins bons résultats scolaires et l'absence de valorisation des études dans le milieu familial. L'ancien

recteur Robert Lacroix et Michel Trahan viennent planter le dernier clou, avec un rapport Bourgogne du centre de recherches Cirano, qui démontre que le gel est au contraire un frein à l'accessibilité.

Ce que nous savons maintenant, c'est donc que pour aider les jeunes à aller à l'université, le gel n'est pas une solution. Que cette mesure affecte la qualité de l'éducation. Qu'elle a l'effet pervers d'aider un grand nombre de familles qui n'en ont pas besoin. Ce sont des conclusions accablantes.

En s'accrochant à cette politique, André Boisclair, un jeune politicien censé incarner le renouveau, risque donc de montrer qu'il est prisonnier des radicaux de son parti et qu'il défend des idées mal recyclées de la social-démocratie des années 60. Voilà un bien mauvais message.

LE SOLEIL : Opinion : Frais de scolarité : guerre de chiffres ou guerre d'idées ?, par Geneviève Gariépy, Étudiante à la majeure en sociologie et mineure en études féministes, Université du Québec à Montréal (UQAM), et Étienne Simard, Étudiant à la maîtrise en développement régional, Université du Québec en Outaouais (UQO) - Le vendredi 23 février 2007

Le débat entourant les frais de scolarité fait couler beaucoup d'encre en cette période électorale. Avec les engagements du Parti libéral en matière de dégel, le sous-financement chronique des universités, la sortie des recteurs et rectrices pour le dégel et les prises de positions de groupes de pressions et d'intérêts, les frais de scolarité ont rapidement pris l'avant-scène des débats. Qu'on soit en faveur du dégel, de l'indexation ou du gel, on se livre à une guerre de chiffres pour justifier le réalisme de sa position. Pourtant, il est questionnable de ne pas mettre de l'avant les idées avant les chiffres.

Un choix politique

Lorsque qu'il est question de frais de scolarité, il est nécessairement question de choix politique. Un choix politique doit aller au-delà du simple calcul comptable. Les leviers politiques et économiques dont nous disposons collectivement doivent être au service de nos choix de société et non les dicter. Le «réalisme politique» auquel font appel les différents camps ne sert qu'à légitimer un discours idéologique centré sur un calcul économique et un excès de populisme. L'opposition au discours dominant doit-elle nécessairement se perdre dans la guerre des chiffres?

Pour amener une réelle substance au débat, il importe de ne pas tomber dans le piège de la revendication unique et chiffrée. Du côté du mouvement étudiant, on sait que la très grande majorité de ses composantes refuse toute hausse des frais de scolarité. Ce positionnement politique doit dépasser la simple défense d'intérêts corporatistes institutionnalisés dans ses organisations. Il faut mettre de l'avant la définition du modèle que ces positionnements privilégient en matière d'éducation et, pour le cas présent, en matière d'accessibilité aux études. Bien que le pragmatisme nous enseigne de formuler des revendications claires, ces dernières ne tiennent à rien si elles ne font pas partie d'un projet plus large de l'éducation.

Que de chiffres...

On retrouve actuellement dans le mouvement étudiant québécois une illustration claire de ce phénomène. Du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), on reste dans le jeu des chiffres. La revendication du gel ne remet aucunement en question le discours idéologique dominant. Au contraire, elle ne fait que s'appuyer sur lui en lui exposant les avantages financiers pour le Québec actuel et de demain dans un contexte de prédominance de l'économie du savoir dans les sociétés occidentales. On s'appuie même sur la nécessité d'un système d'éducation accessible pour compétitionner avec les autres puissances économiques mondiales, tout en tentant de justifier en quoi le statu quo est préférable selon elle. Il n'y a donc aucune remise en question idéologique ni aucune forme de projet de société qui sont mises de l'avant. La Fédération n'appelle pas à la grève générale, mais à une mobilisation ayant pour base le gel, centrée sur la campagne électorale.

...sans oublier les idées

De son côté, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) transgresse largement les frontières de la revendication unique en matière d'accessibilité financière aux études. Elle se positionne idéologiquement en faveur de l'accès universel aux études postsecondaires et elle met donc de l'avant un projet : l'éducation comme droit et non comme une marchandise ou un privilège discriminatoire. Chaque personne au Québec, peu importe sa situation socioéconomique, doit avoir le choix de poursuivre des études supérieures et doit avoir accès aux savoirs collectifs. L'éducation gratuite à tous les niveaux permet à la population québécoise de faire le choix d'offrir les mêmes chances pour tous et toutes, et ce sans discrimination. Son opposition à la hausse des frais est donc ancrée dans une vision beaucoup plus large, dans une alternative au discours dominant. Elle propose déjà la grève générale illimitée pour contrer le dégel des frais de scolarité, une grève qui sera idéologique.

Pour un projet collectif

Dans le cas de la FEUQ, il est difficile de se rendre très loin dans l'escalade des moyens de pression. Les étudiantes et les étudiants ne sortiront pas dans les rues pour une hausse de 2\$ par semaine. Elles et ils sortiront pour défendre un projet collectif, comme celui que propose l'ASSÉ. Il serait donc fortement bénéfique pour la société québécoise si l'ensemble des composantes du mouvement étudiant s'attelaient à bâtir, à approfondir et à

promouvoir un projet social alternatif, donnant un sens réel à leur revendication. Vouloir contrer le discours dominant en tentant d'utiliser les mêmes armes que lui et sans remettre en question son fondement idéologique revient à être condamné à une lutte sans fin pour le statu quo. Le positionnement idéologique est une démarche nécessaire, tant pour faire des gains que pour faire progresser la société.

THE GAZETTE : Chronique : Students learning sense of entitlement at the feet of the masters: Quebecers are spoiled silly but want the world handed to them on a platter, by HENRY AUBIN - Thursday, February 22, 2007

With university students threatening protests against the Charest government's brave plan to end the freeze on tuition fees, the pundits are again rebuking them.

In the past, I, too, have slammed the students as spoiled brats for using their ballot-box leverage to keep university education the cheapest in North America.

I haven't changed my mind on that. But I've come to think that singling out students as society's freeloaders is grossly simplistic.

Yes, the war on tuition hikes deprives universities of desperately needed funds. It weakens their quality and harms Quebec's ability to produce the talent needed for keeping the province knowledgeable and prosperous. But there is nothing exceptional about the students' selfishness.

They've simply absorbed an ethos that we, their elders, have unintentionally taught them by example. Many of us in older generations have established a culture of entitlement, a sense that everything is due us.

Think I exaggerate? Consider these signs of the times.

Absenteeism. Quebec's 72,000 civil servants averaged 14 "sick days" each in 2005, says the Treasury Board. That's 40 per cent more than average for civil servants across Canada. And it's almost double the average for all Canadian workers.

Productivity. Lucien Bouchard was right: Although many Quebecers howled at the former premier's rudeness for telling us last fall that we didn't work hard enough, subsequent figures show he could have been even more severe. Statistics Canada last month ranked Quebec's productivity growth ninth among the 10 provinces. Only quirky Prince Edward Island saved us from being dead last.

Productivity is the value of an average worker's hourly output, and it has much to do with a society's prosperity. Low productivity implies not only a low work ethic, it can also reflect a lack of investment to equip a workplace properly. On that score Quebec is in trouble: The C.D. Howe Institute ranks Quebec ninth among provinces for investments per worker in 2006. P.E.I. again saved us from the cellar.

That Quebec's work force is more unionized (40 per cent) than that of any province or U.S. state helps explain this. Unions' rigid refusal to accept the competitive demands of globalization could be a model for student leaders' tuition stance. Short-term interests trump the larger vision.

Taxes also play a role in our abysmal productivity. Quebec's highest taxes in North America reduce the incentive to invest: A company has less reason to buy new equipment if taxes would take away much of what that investment will earn for him.

Work hours - not the same thing as productivity. Those of us with jobs spend less time at them than workers elsewhere in Canada. (See graph.) One reason: The high pay scales that come with unions make it too costly for employers to pay for overtime. Another reason: High taxes reduce workers' incentive to work overtime. But whatever the cause, we don't work long.

Early retirement. Only 56 per cent of Quebec men aged 55 to 64 are working or looking for work, says a study last year by economist Marcel Boyer for the Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. That's far lower than the North American average.

It's easy to envy workers who can afford to retire early. Yet the early-retirement trend hurts the economy. The idea that it opens many jobs for young people is a myth, Boyer says. Rather, he says, the trend "deprives Quebec of competent, experienced manpower, harms Quebec's competitiveness and thus has a devastating effect on Quebec's capacity to create good jobs, especially for young people."

The fiscal imbalance. This notion is the ultimate example of entitlement. Quebec's social programs are the most extravagant in Canada and its civil service is the most bloated. Provincial taxpayers cannot pay for them. Solution: Get the rest of Canada to bail us out. Never mind that we're spending \$1,500 more per capita than Ontario.

Quebec's Seguin commission said five years ago that Ottawa should transfer \$8 billion to the provinces. It doesn't matter that the feds have in fact transferred far more than that since then. We want still more.

Indeed, the students are hardly alone on the tuition issue. A CROP poll suggested last month that fully 63 per cent of voting-age Quebecers back the freeze. All generations dig the easy life.

Still more surprising was how the poll's 1,000 respondents answered when asked whether they preferred reducing or maintaining the government's social programs. The question warned that keeping the programs as is would mean "indebting the young

generation and future ones," yet 57 per cent said they wanted that option. Few care that Quebec has Canada's largest per-capita debt. Little wonder that, given such apathy, this week's Quebec budget breezily calls for increasing that debt by another 2.5 per cent.

So, yes, we're spoiled as a society. The students' stance on tuition is just another example of our widespread taste for the easy life, consequences be damned. With apologies to Pogo, we have seen the freeloaders, and they is us.

LA PRESSE : Opinion : Revendications dogmatiques, par Grégoire Bernèche, étudiant de première année en médecine - Le mercredi 21 février 2007

Évalué à 375 millions de dollars par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), le sous-financement des universités québécoises est une réalité dont l'ampleur dépasse les chiffres, et dont les répercussions sur la qualité de la formation se font grandement ressentir.

À la faculté de médecine de l'Université de Montréal, pour ne mentionner qu'un exemple, le nombre d'étudiants par tuteur dans plusieurs cours est passé de 8 à 12 sous l'effet des contraintes budgétaires, ce qui compromet dramatiquement les niveaux d'enseignement et d'encadrement dispensés. Pénible tentative de court-circuiter l'État, les frais afférents (non couverts par le régime de prêts et bourses) imposés par de nombreuses institutions représentent un symptôme de cette situation financière insoutenable.

Dans cette optique, je crois fermement, comme plusieurs étudiants, que le dégel des droits de scolarité - tel que récemment proposé par le Parti libéral du Québec - constitue une approche pragmatique et adéquate afin de permettre aux universités québécoises d'offrir des diplômes compétitifs, dans une société dont l'avenir passe en bonne partie par les compétences supérieures et l'innovation.

Les principales associations étudiantes de la province ont déjà affûté leurs armes, et la campagne qu'ils mèneront pour le maintien du gel s'annonce hautement démagogique et agressive. Mais la question à laquelle les représentants de ces regroupements devront répondre n'est pas : «Êtes-vous pour ou contre le dégel?», mais bien : «Quels changements réalistes proposez-vous pour améliorer la formation des étudiants que vous représentez?».

Investissements accrus de la part de Québec dans l'éducation post-secondaire - ce qu'un éventuel gouvernement libéral s'engage à faire à raison de centaines de millions de dollars supplémentaires? Alourdir le fardeau fiscal déjà écrasant des Québécois - un choix dont les étudiants assumeront les coûts sitôt sortis des bancs d'école? Ou encore miser sur de généreux transferts fédéraux - dont les sommes fluctueront selon les humeurs du gouvernement central? Acceptables ou non, ces mesures ne pourront jamais qu'être

complémentaires au financement assumé par les étudiants.

Un mythe tenace

En vigueur depuis 1994, le gel des droits de scolarité ne fait que renforcer le mythe de la nécessité que les coûts d'accès à l'université soient universels. Cette universalité consiste à répartir les subventions de l'État aux étudiants de façon égale, alors qu'elles devraient plutôt l'être de façon équitable, puisque les élèves provenant des classes moyenne et aisée (majoritaires) peuvent assumer une hausse, tandis que les moins nantis pourraient bénéficier d'une baisse significative.

Un dégel des frais de scolarité, d'autre part, contribuerait à responsabiliser les étudiants, en les positionnant clairement au centre du système d'éducation en tant qu'utilisateurs-payeurs motivés à réussir, substituant ainsi un État jusqu'alors tributaire de leurs échecs.

Enfin, les étudiants doivent comprendre qu'une augmentation du coût de leurs études ne constitue pas un simple débit, mais bien un investissement, permettant aux institutions non seulement de préserver la qualité de leurs programmes, mais même de s'adapter, d'évoluer et d'innover, afin d'être plus performantes et compétitives, au grand bénéfice des étudiants et de la société québécoise.

Il est indéniable que, dans la décision de poursuivre ses études, les capacités intellectuelles doivent primer sur les moyens financiers, mais il serait faux de croire que le gel des droits de scolarité représente une approche raisonnable pour respecter cette condition.

L'instauration d'un programme de prêts et bourses plus généreux et mieux adapté (par exemple, selon le revenu moyen que procure le diplôme) semble une voie bien plus prometteuse et juste d'enrichir la société québécoise tout en préservant l'égalité des chances.

Que les regroupements étudiants suscitent le débat, le moment venu, sur les modalités d'un tel programme m'apparaît comme une alternative constructive aux dogmatiques revendications actuelles.

Le dégel des frais de scolarité contribuera à responsabiliser les étudiants, en les positionnant clairement au centre du système d'éducation en tant qu'utilisateurs-payeurs motivés à réussir.

LE SOLEIL : Opinion : L'appui des centrales syndicales pour les frais de scolarité? Non merci!, par Alexandre Bérubé, Étudiant en économie et politique - Université Laval - Le mercredi 21 février 2007

Alors que le débat fait rage sous toutes les tribunes, le dégel potentiel des frais de scolarité s'empare

assurément d'une bonne majorité d'étudiants. Le débat risque de prendre de l'ampleur durant la campagne

électorale. Nous apprenons que les centrales syndicales se mêleront aux deux grandes instances étudiantes. En effet, les trois principales centrales syndicales du Québec, la FTQ, la CSN et la CSQ, ont joint leur voix aux associations étudiantes universitaire et collégiale pour demander aux libéraux de promettre le maintien du gel des droits de scolarité.

Je constate que les centrales syndicales se donnent maintenant plusieurs mandats, alors que leur supposé mission de base est celle de «protéger leurs travailleurs». Dans cette optique, pourquoi viennent-ils se mêler publiquement à ce débat ? Le débat du gel ou dégel des frais de scolarité doit, à la base, être clairement assimilé à ceux qui composent la population étudiante. Ces derniers doivent inévitablement voir le fossé qui se creuse entre le pouvoir des universités de maintenir, voire d'augmenter les services, en plus de moderniser leurs installations, et celui où les frais demeurent sensiblement les mêmes depuis 1994.

À cet égard, les étudiants doivent réaliser de façon macro ce que pourrait impliquer la poursuite d'un gel des frais de scolarité. Plusieurs font un lien entre augmentation du taux de diplomation et gel des frais de scolarité. Tout d'abord, nous avons vu augmenter les taux de diplomation en grande partie dû aux effets de l'instruction obligatoire. Dans cette optique, de plus en plus de jeunes sont susceptibles de faire des études postsecondaires. L'augmentation de parents instruits a un effet immédiat sur la possibilité que leurs enfants effectuent des études universitaires.

Qui favorise-t-on exactement?

Deuxièmement, le gel n'encourage pas nécessairement l'émergence de jeunes provenant de milieux pauvres à effectuer des études postsecondaires. La raison s'explique au niveau psychologique. Pour effectuer des études universitaires, il faut certes du talent académique, mais il faut également avoir eu la chance de grandir dans un milieu fortement interactif au niveau mental. Les enfants de 0-5 ans provenant de milieux pauvres au niveau intellectuel auront de graves difficultés durant leur parcours scolaire car à la base, ils n'ont pas eu assez de stimuli pour espérer briguer les plus hauts sommets académiques.

En ce sens, il est ingrat pour les étudiants universitaires de privilégier l'octroi de ressources plus importantes uniquement dans leur milieu. Ceci n'est par contre, aucunement un argument en faveur de la baisse du financement postsecondaire de la part du gouvernement. Plusieurs affirment également qu'un dégel indexé n'apporterait que quelques millions de plus. C'est déjà un début.

Le but n'étant pas de payer des sommes astronomiques étant donné que le gouvernement subventionne les études, il faut tout simplement rappeler l'importance que «chaque chose a un prix et ce prix doit être cohérent avec la valeur de l'échange». Par ailleurs, le but n'est pas de régler le problème aujourd'hui, mais bien à long terme. Qui plus est, étudier à l'université ne fait plus partie de la mission de l'État : celle de garantir une éducation de base. Il s'agit d'un investissement personnel qui rapportera plus tard.

L'impact de la retraite des baby boomers

Il faut également sortir les vieux idéaux dépassés. Le Québec se transforme car d'ici peu, l'arrivée massive de *baby boomers* à la retraite créera des difficultés énormes pour les générations suivantes. Alors que les prédécesseurs ont, manifestement, mieux pensés à eux qu'aux générations suivantes dans une certaine mesure. Nous devons donc payer les différentes erreurs du passé, et ce, lourdement.

En terminant, Mme Carbonneau de la CSN affirme que «[...] les économies de bouts de chandelles auront des effets pervers et la société en paiera le prix [...]». Puis-je lui rappeler que s'il y a une augmentation directe des transferts provenant d'Ottawa ou de l'augmentation de la part du gouvernement du Québec, c'est l'ensemble de la société qui paie. Si l'on est conscient bien sûr, que le fait d'augmenter de 1\$ les transferts à ce niveau, est un dollar de moins pour un autre secteur.

Finalement, rappelons-nous que le domaine de l'éducation est un domaine de compétence provinciale et que pour travailler à notre autonomie, il ne faut pas toujours quémander à Ottawa.

Je dis donc aux centrales syndicales non merci pour leur aide au débat, car nous savons tous que les bénéficiaires qui rapporteront leur aide, ne sont que très peu significatifs, voire négatifs.

LA PRESSE : Éditorial : Vers un dégel, par André Pratte - Le dimanche 18 février 2007

Y compris dans cette page, on accuse souvent Mario Dumont de changer d'idée comme de chemise. Il y a toutefois un sujet sur lequel il a été remarquablement constant: la nécessité d'un dégel des droits de scolarité universitaires. Le chef de l'ADQ a eu le courage de prôner le dégel en 1998 et en 2003. Son programme électoral de 2007 prévoit à nouveau un «redressement» de la contribution des étudiants au financement de l'enseignement postsecondaire.

Les libéraux de Jean Charest viennent d'abandonner la position frileuse qui fut la leur en 2003 pour proposer, dans la plate-forme électorale publiée vendredi, une hausse substantielle des droits de scolarité lors d'un

éventuel second mandat. Des trois principaux partis en lice lors des prochaines élections, le Parti québécois sera donc le seul à défendre cette politique insensée qu'est devenu le gel des droits de scolarité, en vigueur depuis... 13 ans!

«En gelant les frais de scolarité, on s'expose à devoir les augmenter brusquement dans quelques années», disait M. Dumont en 1998. C'était une position pleine de bon sens... que n'ont écoutée ni le Parti québécois, au pouvoir à l'époque, ni le gouvernement libéral qui lui a succédé.

L'accessibilité aux études universitaires doit évidemment être un objectif important de l'État québécois. Le problème, c'est que le gel des droits de scolarité n'y contribue d'aucune manière. Cette mesure est coûteuse

et dommageable pour la qualité de l'enseignement universitaire. Comble du paradoxe, elle profite surtout aux jeunes venant de milieux aisés.

Les statistiques sont incontestables. Malgré le gel, les jeunes Québécois sont moins nombreux à étudier à l'université que les Canadiens des autres provinces, où les droits sont deux à trois fois plus élevés. Il est vrai que les jeunes venant de milieux aisés s'inscrivent en plus grand nombre à l'université. Mais, comme le montre une récente étude de Statistique Canada, ce phénomène s'explique beaucoup plus par des facteurs familiaux et scolaires que par des contraintes financières. Des données fournies à *La Presse* par l'auteur de cette étude indiquent d'ailleurs que l'écart entre le taux de fréquentation des jeunes de milieux aisés et celui des jeunes de milieux démunis n'est pas moins grand au Québec que dans les autres provinces.

L'ADQ n'a pas précisé quelle est l'ampleur de la hausse des frais de scolarité qu'elle envisage. La proposition

libérale, elle, est chiffrée: 50\$ par session au cours des cinq prochaines années. Ainsi d'ici 2012, les droits de scolarité passeraient de 1900\$ à 2400\$ par année. Une augmentation significative de 26% en cinq ans. Cependant, même au bout de ces cinq années, les études universitaires coûteraient beaucoup moins cher ici que ce qu'elles coûtent aujourd'hui dans les autres provinces. Et cette hausse fournirait aux universités 96 millions supplémentaires chaque année, une somme dont elles ont cruellement besoin.

La promesse inconsidérée du PLQ de maintenir le gel pendant son premier mandat - un engagement qui ne lui a sans doute pas rapporté un seul vote - a fait perdre quatre ans aux universités québécoises. Souhaitons que le prochain gouvernement, quelle qu'en soit la couleur, aura la lucidité et la détermination de s'attaquer à cette vache sacrée.

Caravane du dégel

RADIO-CANADA / POLITIQUE : Caravane du gel : Le DGE a les étudiants à l'œil - Mise à jour le mardi 27 février 2007 à 8 h 13

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Le Téléjournal Matin : Le président de la Fédération universitaire du Québec, Christian Bélair, s'explique.](#)

Le directeur général des élections (DGE) a donné lundi sa réponse à la plainte du Parti libéral du Québec (PLQ) concernant la caravane du gel animée par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Le DGE a envoyé un avis aux étudiants. Il les avertit qu'il pourrait aller plus loin dans son intervention juridique si les activités de la caravane se poursuivent et que, après vérification sur le terrain, les propos qui y sont tenus sont considérés partisans.

Il leur rappelle que la définition d'une dépense électorale couvre toute dépense qui vise non seulement à favoriser, mais aussi à défavoriser un parti politique.

Les fédérations étudiantes avaient indiqué qu'elles entendaient suivre le Parti libéral tout au long de la campagne électorale avec leur propre caravane pour dénoncer l'intention de ce parti de dégelé les droits de scolarité.

Les étudiants maintiennent le cap

L'avertissement lancé par le DGE aux étudiants ne semble pas les intimider. Le président la FEUQ, Christian Bélair, a indiqué lundi en fin d'après-midi n'avoir reçu

qu'un avis indiquant aux étudiants de faire attention à certaines modalités de la loi électorale et qu'il ne s'agit pas d'une mise en demeure ou d'une poursuite.

M. Bélair affirme que la caravane du gel va continuer de sillonner les routes et pourrait donc encore se retrouver sur le chemin du chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest.

Le président de la FEUQ soutient que les fédérations étudiantes ne font pas une campagne pour le Parti québécois, même si elles dénoncent la plateforme libérale sur le dégel des droits de scolarité. Il indique que le but de la caravane est d'informer et de sensibiliser les étudiants.

Par ailleurs, le président du PLQ, Marc-André Blanchard, a l'intention de déposer une nouvelle plainte auprès du DGE. Il souhaite que ce dernier s'assure que les salaires des employés prêtés au PQ par le Bloc québécois soient considérés comme des dépenses électorales du PQ.

Le Parti québécois a répondu lundi soir à la démarche libérale. Le parti affirme respecter à la lettre la Loi électorale. Il indique que tous les salaires qui doivent être comptabilisés selon la loi le sont depuis le tout début de la campagne.

La Loi électorale a été adoptée en 1977 par le gouvernement de René Lévesque dans le but d'assainir les mœurs politiques.

LE DEVOIR : Plainte du Parti libéral du Québec - La caravane du gel poursuit sa route : Le directeur général avertit les étudiants qu'ils agissent peut-être dans l'illégalité - Édition du mardi 27 février 2007

PC

L'avertissement formel du Directeur général des élections du Québec (DGE) aux étudiants à propos de la légalité de leur caravane du gel ne semble pas les faire fléchir puisque les fédérations étudiantes soutiennent que leur

tournée d'information sur les droits de scolarité visitera les campus comme prévu.

Hier, le DGE a fait parvenir une lettre aux deux fédérations étudiantes les avertissant que leur «caravane du gel» pourrait être contraire à la Loi électorale.

Les fédérations étudiantes universitaire et collégiale ont indiqué la semaine dernière qu'elles entendaient suivre le Parti libéral tout au long de la campagne électorale avec leur propre caravane pour dénoncer l'intention du PLQ de dégelier les droits de scolarité.

Le DGE, qui avait reçu une plainte du Parti libéral à ce sujet, a envoyé un avis aux étudiants hier leur indiquant que cette caravane risque fort d'entrer dans la définition d'une dépense électorale.

«La balle est dans le camp des fédérations étudiantes, on attend leur réaction, a expliqué le porte-parole du DGE, Denis Dion. Si les fédérations persistent dans leur volonté de mettre la caravane du gel sur la route, évidemment on va aller constater ce qui se dit et ce qui se fait, on va mettre un enquêteur sur le dossier.»

L'avertissement a été entendu, mais il ne semble pas avoir eu de grand impact. «On va faire comme on fait dans toutes les campagnes électorales, on va faire le tour et informer nos étudiants. Ce qui nous a été envoyé, c'est un avis d'information [...] maintenant on va en tenir compte», a indiqué le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Bélair.

Selon M. Bélair, les fédérations étudiantes feront preuve de «prudence», mais «on ne se gênera pas de dire que, quand on regarde les plateformes, quand on les compare, la plateforme des libéraux est celle qui fait moins notre affaire, qui est le moins proche selon nous des préoccupations des étudiants».

Il défend aussi son association, qui ne «milite pas pour le Parti québécois», a-t-il ajouté.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir aux deux fédérations, le DGE leur a rappelé que la définition de dépense électorale

couvre toute dépense qui vise non seulement à favoriser, mais aussi à défavoriser un parti politique, ce qui, en l'occurrence, semble être l'intention des étudiants à l'endroit des libéraux de Jean Charest.

Le bureau du DGE rappelle que toute dépense visant à influencer l'élection faite par un tiers est illégale et que les seules dépenses qui sont permises sont celles qui sont approuvées par un agent officiel.

«Le principe de base sur nos règles de financement, c'est d'assurer une équité dans une période électorale, mentionne M. Dion. Si un tiers peut entrer, investir des ressources et dépenser de l'argent à côté de ce qui est autorisé par les agents officiels, ça ne respecte plus l'équilibre des forces que la Loi électorale veut garantir.»

En 2003, la Fédération des travailleurs du Québec avait lancé une campagne d'information contre l'Action démocratique, geste qui avait été interprété comme une dépense électorale par le DGE, qui avait poursuivi la FTQ. Le dossier est toujours devant les tribunaux.

Par ailleurs, hier, le PLQ a déposé une autre plainte devant le DGE, cette fois réclamant que le bureau examine de plus près les employés que le Bloc québécois prête au Parti québécois pendant la campagne.

«La proximité des deux partis politiques, les nombreuses déclarations et indications selon lesquelles l'organisation du Bloc québécois serait mise à la disposition du Parti québécois, ainsi que l'apparente précarité financière du Parti québécois, tous ces éléments nous portent à croire que le Bloc serait disposé à fournir au PQ le soutien financier dont ce dernier a besoin pour mener sa campagne», a indiqué par voie de communiqué le président du PLQ, Marc-André Blanchard.

THE GAZETTE: Students warned to stay out of campaign - Tuesday, February 27, 2007

PC

Student groups reacted coyly yesterday to a warning by Quebec's chief electoral officer to stay out of the campaign.

"We'll be prudent," said Christian Belair, president of the Federation etudiante universitaire du Quebec.

But he added, "We'll do what we do in all election campaigns. We'll make the rounds and inform the students. What we received (from the electoral officer) was just informational. We'll take it into account."

The warning came after the Quebec Liberal Party formally complained that the student groups' plan to shadow their campaign to demonstrate opposition to the Liberals' plan to unfreeze tuition fees is illegal under Quebec's election financing law.

Denis Dion, a spokesperson for the electoral officer, warned student groups an investigation will begin if they go ahead with their plan.

LA PRESSE : La caravane étudiante du gel serait illégale - Le lundi 26 février 2007

Québec

L'avertissement formel du Directeur général des élections du Québec (DGE) aux étudiants à propos de la légalité de leur caravane du gel ne semble pas les faire fléchir puisque les fédérations étudiantes soutiennent que leur tournée d'information sur les frais de scolarité visitera les campus comme prévu.

Lundi, le DGE a fait parvenir une lettre aux deux fédérations étudiantes les avertissant que leur «caravane du gel» pourrait être contraire à la Loi électorale.

Les fédérations étudiantes universitaire et collégiale ont indiqué la semaine dernière qu'elles entendaient suivre le Parti libéral tout au long de la campagne électorale avec

leur propre caravane pour dénoncer l'intention du PLQ de dégelier les frais de scolarité.

Le DGE, qui avait reçu une plainte du Parti libéral à ce sujet, a émis un avis aux étudiants lundi leur indiquant que cette caravane risque fort d'entrer dans la définition d'une dépense électorale.

«La balle est dans le camp des fédérations étudiantes, on attend leur réaction, a expliqué le porte-parole du DGE, Denis Dion. Si les fédérations persistent dans leur volonté de mettre la caravane du gel sur la route, évidemment on va aller constater ce qui se dit et ce qui se fait, on va mettre un enquêteur sur le dossier.»



L'avertissement a été entendu, mais il ne semble pas avoir eu de grand impact. «On va faire comme on fait dans toutes les campagnes électorales, on va faire le tour et informer nos étudiants. Ce qui nous a été envoyé, c'est un avis d'information (...) maintenant on va en tenir compte», a indiqué le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Christian Bélair.

Selon M. Bélair, les fédérations étudiantes feront preuve de «prudence», mais «on ne se gênera pas de dire que, quand on regarde les plateformes, quand on les compare, la plateforme des libéraux est celle qui fait moins notre affaire, qui est le moins proche selon nous des préoccupations des étudiants».

Il défend aussi son association, qui ne «milite pas pour le Parti québécois», a-t-il ajouté.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir aux deux fédérations, le DGE leur a rappelé que la définition de dépense électorale couvre toute dépense qui vise non seulement à favoriser mais aussi à défavoriser un parti politique, ce qui, en l'occurrence, semble être l'intention des étudiants à l'endroit des libéraux de Jean Charest.

Le bureau du DGE rappelle que toute dépense visant à influencer l'élection faite par un tiers est illégale et que les seules dépenses qui sont permises sont celles qui sont approuvées par un agent officiel.

«Le principe de base sur nos règles de financement, c'est d'assurer une équité dans une période électorale, mentionne M. Dion. Si un tiers peut entrer, investir des ressources et dépenser de l'argent à côté de ce qui est autorisé par les agents officiels, ça ne respecte plus l'équilibre des forces que la Loi électorale veut garantir.»

En 2003, la Fédération des travailleurs du Québec avait lancé une campagne d'information contre l'Action démocratique, geste qui avait été interprété comme une dépense électorale par le DGE, qui avait poursuivi la FTQ. Le dossier est toujours devant les tribunaux.

Par ailleurs, lundi, le PLQ a logé une autre plainte devant le DGE, cette fois réclamant que le bureau examine de plus près les employés que le Bloc québécois prête au Parti québécois pendant la campagne.

«La proximité des deux partis politiques, les nombreuses déclarations et indications selon lesquelles l'organisation du Bloc québécois serait mise à la disposition du Parti québécois, ainsi que l'apparente précarité financière du Parti québécois, tous ces éléments nous portent à croire que le Bloc serait disposé à fournir au PQ le soutien financier dont ce dernier a besoin pour mener sa campagne», a indiqué par voie de communiqué le président du PLQ, Marc-André Blanchard

LE DEVOIR : Caravane du gel - Le PLQ demande une enquête sur les dépenses des étudiants - Édition du samedi 24 et du dimanche 25 février 2007

PC



Photo: Jacques Nadeau

Le Directeur général des élections a reçu hier une demande du Parti libéral du Québec (PLQ) de vérifier si les dépenses qu'entendent faire deux organisations étudiantes relativement au dégel envisagé des droits de scolarité respectent bien la loi électorale du Québec et si elles ne devraient pas être imputées au Parti québécois.

Au bureau du Directeur général des élections, on indiquait hier après-midi que la question était à l'étude mais qu'il était difficile de savoir à quel moment une décision serait prise.

«Les dépenses de la Fédération étudiante collégiale du Québec [FECQ] et de la Fédération étudiante universitaire du Québec [FEUQ], qui ont dit qu'elles feraient la

caravane, doivent être imputées au Parti québécois parce que ces dépenses favorisent un parti politique et combattent les politiques mises en avant par un parti politique», a pour sa part fait valoir le président du Parti libéral du Québec, Marc-André Blanchard..

«Pour ces deux raisons, elles doivent être comptabilisées. Les propositions mises en avant par les deux fédérations semblent s'apparenter à celles du Parti québécois», a poursuivi M. Blanchard.

«Nous sommes un parti qui propose la hausse des droits de scolarité. Les fédérations étudiantes combattent une idée que nous mettons en avant, leurs dépenses doivent être comptabilisées», a-t-il réitéré.

«Même chose avec les syndicats. Ils ne peuvent pas en campagne électorale faire des dépenses qui vont favoriser ou combattre un parti politique ou un autre. Des syndicats ont averti qu'ils interviendraient dans la campagne électorale. Nous avons porté cette affaire à l'attention du Directeur général des élections. C'est illégal», a-t-il également soutenu.

De son côté, l'organisatrice de la campagne électorale pour le PLQ, la députée Line Beauchamp, a suggéré dans un communiqué que les dépenses de la FECQ et de la FEUQ soient comptabilisées dans le camp du Parti québécois parce que celui-ci, «par opportunisme», s'est associé aux deux regroupements étudiants.

LA PRESSE : Les étudiants aux troussees de Charest - Le samedi 24 février 2007

Mario Girard

Une caravane d'étudiants mécontents du dégel des droits de scolarité annoncé par le gouvernement

Charest promet de traquer le chef du PLQ au cours de sa campagne électorale. Malheureusement pour les manifestants, cette opération risque d'être

compromise, car elle pourrait contrevenir aux règles de la Loi électorale du Québec.

Deux véhicules arborant le slogan «Désunir pour se faire élire» forment cette caravane, qui rassemble une poignée de représentants de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Il est prévu que ce convoi sillonne les routes du Québec au cours des prochaines semaines.

«Nous avons créé deux équipes tactiques qui vont s'occuper de sensibiliser les étudiants sur les campus collégiaux et universitaires, a expliqué hier Christian Bélair, président de la FEUQ. Mais qui sait? Elles pourront aussi tomber sur M. Charest dans certains comtés. La tournée du chef n'est pas encore connue, mais nous serons peut-être au même endroit que lui.»

Les porte-parole des associations songent même à la possibilité d'une grève. «On mise sur des actions ciblées dans les comtés et sur les campus, dit Christian Bélair. Mais on n'écarte pas cette possibilité.»

L'annonce récente par le Parti libéral de son intention de dégel les droits de scolarité au cours de son prochain mandat a suscité l'opposition des associations étudiantes. Elles ont aussitôt promis de faire des gestes concrets pour exprimer leur désaccord. «Le but de cette opération est de rappeler à Jean Charest que sa promesse de dégel les droits ne passera pas», a déclaré Étienne Hudon-Gagnon, président de la FECQ.

Unique cible

Il semble que le PLQ soit le seul parti visé par cette opération. «Oui, il y a d'autres partis dans cette campagne, dit Christian Bélair. Mais le parti qui a voulu faire l'affront aux étudiants en parlant d'un dégel des frais, c'est le Parti libéral.»

Le PLQ a tout de suite réagi à cette initiative, financée par la FEUQ et la FECQ, en demandant au directeur général des élections de vérifier si les dépenses engagées par les deux associations sont en conformité avec la Loi électorale du Québec.

«Nous avons pris contact avec les responsables de cette opération pour les prévenir qu'ils pourraient être potentiellement en infraction, a déclaré à *La Presse* Denis Dion, porte-parole du DGE. C'est une question de respect des règles. Nous leur reparlerons lundi.»

De leur côté, les organisateurs se défendent d'agir en enfants gâtés. «L'économie du Québec doit se transformer, et pour cela elle doit investir dans l'éducation, dit Christian Bélair. C'est l'une des solutions pour cette économie.»

Depuis 13 ans, les droits de scolarité se chiffrent à 1668 \$ par année au Québec, alors que la moyenne canadienne s'élève à plus de 4000 \$.

La Caravane du gel a d'abord mis le cap sur l'Abitibi, la où a lieu ce week-end le congrès de la FEUQ.

LE DEVOIR : Les étudiants prennent le volant de la caravane... du dégel - Édition du vendredi 23 février 2007

Marie-Andrée Chouinard

Les partis politiques en ont un. Même TVA a le sien. Les étudiants veulent le leur: la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) lance aujourd'hui sa «caravane du gel».

La FEUQ et sa comparse collégiale, la FECQ, dévoileront ce matin les véhicules colorés qu'ils ont choisis pour sillonner le Québec pendant la campagne électorale. L'objectif poursuivi est de sensibiliser les jeunes et la population à l'importance de maintenir le gel des droits de scolarité.

«Dans les véhicules, nous aurons des équipes tactiques qui vont s'arrêter dans les campus, dans certains comtés», a expliqué hier l'attachée de presse de la FEUQ, Anne Marie LaBrèque. Dans sa course au gel des droits, il n'est pas impossible non plus que la «caravane» suive certains candidats ou certains autobus de parti politique.

L'histoire ne dit toutefois pas sur quel type de véhicule à quatre roues la FEUQ et la FECQ ont arrêté leur choix. «Disons que ce sera entre le mini-Rover et l'autobus scolaire!», a ajouté Mme LaBrèque en riant. Les fédérations étudiantes divulgueront aussi aujourd'hui une partie de leur plan d'action pendant la durée de la campagne électorale.

Autour des droits de scolarité, cette joute politique posera une question lancinante: dégel ou ne pas dégel? Figés depuis 1994, les droits de 1668 \$ que coûte une année universitaire au Québec -- en seuls droits de scolarité, frais afférents en sus -- pourraient passer à 2168 \$ si les libéraux reprennent le pouvoir

le 26 mars prochain. En effet, le Parti libéral propose d'ajouter 50 \$ par semestre pendant cinq ans, pour un total de 500 \$ additionnels par étudiant.

L'Action démocratique du Québec (ADQ) propose aussi d'accroître la contribution des étudiants et privilégie un modèle basé sur une indexation des droits. Le Parti québécois (PQ), qui dévoilera le fin détail de sa plate-forme demain, a plutôt annoncé qu'il souhaitait maintenir le gel des droits de scolarité, comme l'a déjà répété à plusieurs reprises le chef André Boisclair.

Une escarmouche politique en bonne et due forme a d'ailleurs eu lieu cette semaine à ce sujet entre le député péquiste Camil Bouchard et le ministre de l'Éducation et député libéral Jean-Marc Fournier. Par communiqués interposés, les deux hommes politiques se sont accusés, le premier d'avoir commis un manquement éthique grave, l'autre d'être hypocrite et d'avoir un «agenda caché».

Signe des temps, l'ancien recteur de l'Université de Montréal (UdeM), Robert Lacroix, membre du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), a dévoilé hier un rapport intitulé *Le Québec et les droits de scolarité universitaire*. Le document, rédigé avec l'ex-vice-recteur exécutif de l'UdeM Michel Trahan, constitue un vibrant plaidoyer en faveur du dégel des droits, les auteurs avançant que le «gouvernement n'a pas les moyens du gel des droits de scolarité».

Universités



GRÈVE DES CHARGÉS DE COURS À L'U. LAVAL

Les cadres en renfort ?

Amisio Morin
amoris@lesoleil.com

qués en grève. Il s'agirait donc d'une première. L'Université Laval dit vouloir éviter que les étudiants soient pénalisés par une grève de longue haleine. « On pense surtout aux gens qui doivent diplômer, soit parce qu'un emploi les attend ou qu'ils sont en démarche avec leur ordre professionnel », a spécifié M. Fournier.

L'Université Laval pourrait démander à ses professeurs occupant des postes de direction de retourner en classe si la grève des chargés de cours devait mettre la session en péril.

« On regarde présentement s'il est possible de mettre en place des moyens pour permettre aux étudiants de terminer leur session » advenant une prolongation du conflit, expliquait hier Richard Fournier, directeur des communications de l'Université Laval.

Si « rien ne peut transpirer » de l'exercice pour l'instant, M. Fournier admet que l'idée de remplacer les chargés de cours par des cadres fait partie des scénarios étudiés. Les doyens et les vice-doyens des facultés ainsi que les directeurs de départements et d'écoles sont considérés comme des cadres par l'Université Laval. À la base, ce sont tous des professeurs-chercheurs. Ils ont été élus par leurs collègues ou nommés afin de participer à la gestion de l'établissement. De mémoire d'homme, la haute direction n'a jamais demandé à ses gestionnaires d'effectuer le travail de syndi-

« Selon le règlement des études, 12 des 15 semaines de cours prévues à l'horaire doivent être complétées pour qu'une session soit valide. Les chargés de cours ont déclenché leur grève mercredi dernier, après 10 semaines de présence en classe.

La dernière grève des chargés de cours, qui remonte au printemps 2004, a duré trois semaines. Les cours perdus ont été rattrapés tant bien que mal sans entraîner une prolongation de la session.

Nicole Blouin, porte-parole du syndicat des chargés de cours de l'Université Laval, a refusé de commenter la possibilité d'un débavement de cadres dans les salles de cours afin de ne pas nuire aux négociations.

Les deux parties ont discuté toute la journée hier et continueront de le faire aujourd'hui. Elles devraient faire le point sur les pourparlers en fin de journée.

CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Une grève qui arrive à point

15/03/07

Annie Morin
amorin@lesoleil.com

Les chargés de cours de l'Université Laval tablent sur la fin de la session et la course au rectorat pour mettre un terme rapidement — et à leur avantage! — à la grève générale illimitée, entamée hier matin dans la confusion.

« Ces dernières années, le recteur (Michel Pigeon) a souvent dit qu'il n'y avait pas de raison que les chargés de cours (de Laval) aient de moins bonnes conditions qu'ailleurs au Québec. C'est le moment de prouver qu'il pensait ce qu'il disait », a lancé hier Martin Courval, président du syndicat des chargés de cours de l'Université Laval, qui est également candidat péquiste dans la circonscription de Portneuf.

L'équité avec les chargés de cours des autres universités québécoises est au cœur de la bataille livrée sur le campus lavallois. Les syndiqués y gagnent actuellement 6442 \$ par charge de cours, alors que leurs collègues du réseau de l'Université du Québec récoltent en moyenne 7300 \$. Ces derniers, en négociation à Rimouski, en Outaouais et bientôt à Chicoutimi, tentent d'obtenir 8500 \$ par charge de cours, soit la parité avec les professeurs. C'est aussi l'objectif des chargés de cours de l'Université Laval, ce qui représente un rattrapage salarial de près de 30 %. Ceux-ci affirment aussi se battre contre la précarité d'emploi et



Sous une pluie battante, les chargés de cours de l'Université Laval ont dressé hier des piquets des grève. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

pour la qualité de l'enseignement.

Officiellement, c'est le dépôt des offres salariales par les négociateurs patronaux, lundi, qui a mis le feu aux poudres. Ceux-ci proposent la création d'échelles salariales, alors que les syndiqués veulent être payés à forfait, et des augmentations inférieures à celles des employés de l'État, qui tournent autour de 2 %. Lancé tard lundi soir, l'appel à la grève générale illimitée n'a pas été entendu par tous les syndiqués. Certains ont donné leur cours hier matin. Par ignorance du mot d'ordre et non par défi, assurait M. Courval en conférence de presse.

L'HEURE H

En y regardant de plus près, il apparaît que le syndicat n'avait d'autre choix que de déclencher la grève

dans les prochains jours, au risque de perdre tout pouvoir de négociation. Le règlement des études prévoit en effet qu'une session doit compter 12 semaines pour être valide. Avec 10 semaines au compteur, il fallait la mettre en péril maintenant ou jamais. Et puis il y a la course au rectorat, qui s'achèvera par une élection le 30 avril. Le recteur sortant n'a probablement pas envie de coller ses affiches électorales à côté de celles de ses employés en grève.

La direction de l'Université Laval a affirmé dans un communiqué qu'elle « déplore cette grève et demeure disponible pour poursuivre les négociations », qui reprennent ce matin, à l'initiative de la conciliatrice. Le directeur des communications, Richard Fournier, a été plus loin en souhaitant « un règle-

ment rapide » et en admettant que « nous sommes conscients que les conditions de travail de nos chargés de cours doivent être améliorées. Elles l'ont déjà été et nous sommes prêts à faire d'autres pas en ce sens-là ».

ÉTUDIANTS... PHILOSOPHES

Les étudiants, eux, prennent la chose avec philosophie, du moins pour l'instant. « Personne n'a avantage à faire durer la grève », pense Annabelle Demers, étudiante en sciences de la consommation. La Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL) prendra position dans le conflit demain. Déjà, une vingtaine d'associations facultaires et départementales ont donné leur appui aux chargés de cours. « On a des revendications qui se rejoignent, par exemple sur la baisse du nombre d'étudiants par cours », faisait remarquer hier Valériane Champagne, vice-présidente aux communications de la CADEUL.

Cette nouvelle grève des chargés de cours a été déclenchée trois ans, jour pour jour, après la fin de la précédente. En mars 2004, les chargés de cours étaient rentrés au travail en criant victoire, trois semaines après avoir déserté leurs classes. Ils avaient alors obtenu un rattrapage salarial de 20 % et des avancées normatives. La session n'avait pas été compromise.

Le syndicat des chargés de cours de l'Université Laval compte 2000 membres, dont 900 sont actifs cet hiver. Ils donnent environ le tiers des cours au baccalauréat.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Université Laval : Les chargés de cours en grève - Mise à jour le mercredi 14 mars 2007 à 17 h 04

Plus d'info

Audio et Vidéo

[Julie Dufresne fait le point sur la situation.](#)

[Michel Gareau explique les principaux points en litige dans ce conflit.](#)

Les 2000 chargés de cours de l'Université Laval ont déclenché une grève générale illimitée, mercredi matin.

À la suite de la dernière séance de conciliation avec l'employeur, les membres de l'exécutif du syndicat disent avoir constaté l'impossibilité d'obtenir des avancées significatives en vue d'un éventuel règlement concernant le renouvellement du contrat de travail.

Lors de l'assemblée générale du 9 février dernier, les syndiqués avaient voté à 93 % pour le recours aux moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève.

Les chargés de cours sont en négociations avec la direction de l'Université Laval depuis mai 2006. La question salariale est en jeu. Les chargés de cours, qui affirment être parmi les moins bien payés au Québec, veulent un rattrapage salarial avec leurs collègues de l'Université du Québec. Cela signifie de 800 \$ à 900 \$ par charge de cours, selon le président du syndicat, Martin Courval

Le syndicat réclame aussi la réduction de la taille des groupes d'étudiants et plus d'assistance pédagogique.

Quinze des seize facultés et départements de l'Université Laval sont touchés par la grève. Seule la Faculté de médecine n'est pas touchée par le conflit de travail. Un peu plus de 30 % des cours de premier cycle de l'Université Laval sont donnés par des chargés de cours.

Les étudiants qui sont en période d'examen craignent que leur session ne soit compromise. La direction de l'Université Laval rappelle qu'une situation semblable s'est produite il y a trois ans et que des cours de rattrapage ont été offerts.

La conciliatrice France Racine convoque les parties au ministère du Travail jeudi matin.

LE SOLEIL : Les chargés de cours de l'Université Laval en grève – Mercredi 14 mars 2007

Les chargés de cours de l'Université Laval en grève

14/03/07

Marc Allard
mallard@lesoleil.com

Les chargés de cours de l'Université Laval entament une grève gé-

nérale dès ce matin 8h30, paralysant l'établissement, qui dépend d'eux pour donner environ 40% des cours au premier cycle.

Le conseil exécutif du syndicat en est venu à cette « solution de dernier recours », hier après-midi, à l'issue d'une rencontre infructueuse avec la direction de l'Université. « Ils ont, entre autres, déposé une proposition salariale qu'on a jugée inacceptable », a déclaré hier soir au *Soleil* le secrétaire général du syndicat, Pierre-Charles Tremblay.

Ces syndiqués donnent environ 40% des cours de premier cycle

Jusqu'à nouvel ordre, aucun chargé de cours n'est autorisé à donner de cours ou d'examen sous peine d'infraction au Code du travail.

Réunis en assemblée générale le 9 février, les membres du syndicat ont adopté un mandat de grève à 93% qui autorise le conseil exécutif à déclencher, « au mo-

ment jugé opportun, tous les moyens de pression et d'action nécessaires, pouvant aller jusqu'à la grève ».

Les chargés de cours renégocient leur convention collective afin de rattraper les conditions de leurs collègues dans le réseau universitaire. Ils réclament une augmentation sur trois ans de 1500 \$ par charge de cours, la diminution de la taille des groupes ou l'augmentation de l'assistance pédagogique.

La semaine dernière, le président du syndicat des chargés de cours, Martin Courval, menaçait de débrayer à tout instant si l'impasse persistait avec la direction de l'Université Laval, qui est l'établissement universitaire le plus endetté au Québec.

Une assemblée au cours de laquelle le comité exécutif exposera plus en détail sa décision de déclencher une grève générale est prévue ce matin à 10 h 30. Une conférence de presse suivra.

Le Soleil n'a pas été en mesure d'obtenir la réaction de la direction.

LA PRESSE : Impasse entre la direction et les étudiants - Le vendredi 02 mars 2007

Émilie Côté

L'UQAM fait appel à la solidarité des étudiants et leur demande d'accepter une hausse des frais afférents de 80 \$ par trimestre.

Non seulement les associations étudiantes refusent-elles cette augmentation, mais elles ne digèrent pas non plus que cette éventualité fasse déjà partie du plan de redressement soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Ce plan de redressement est daté du 30 novembre dernier. " Or, le 12 décembre, la direction nous disait que ce n'était pas une solution ", dénonce Patrick Véronneau, président de l'Association étudiante du secteur des sciences (AESSUQAM), qui siège aussi au conseil d'administration de l'université.

Selon les associations étudiantes, la direction a donc menti. " L'UQAM a réputation d'avoir une bonne entente avec ses étudiants, elle a peur pour son image ", dit

Geneviève Gariépy, présidente de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines.

L'UQAM attend toujours des subventions de 28 millions que le MELS retient en raison de son déficit. Dans un message adressé aux étudiants, la direction dit souhaiter qu'il y ait une " entente négociée " sur la hausse des frais afférents, qui augmenterait les revenus de l'UQAM de 5 millions de dollars par année.

" Dans le plan de redressement, c'est une hypothèse basée sur la recommandation de l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ. Ce n'est pas exigé par le Ministère ", indique le directeur des communications, Daniel Hébert.

Les neuf établissements du réseau de l'Université du Québec ont convenu d'une hausse des droits d'inscription de 20 \$ par trimestre et de 4 \$ par crédit en frais technologiques (60 \$ pour cinq cours).

" À l'UQAM, nous exigeons les frais les plus bas des universités québécoises (224 \$ par année). Même en les

augmentant de 160 \$ (384 \$), nous serons sous la moyenne des universités au Québec (563 \$) ", fait valoir M. Hébert.

" L'augmentation n'est pas convenue. Pour l'instant, on veut une discussion avec les associations ", assure-t-il, précisant que la direction explore d'autres pistes de solution, comme une reclassification de certains programmes.

De leur côté, les associations affirment qu'une entente est impossible. " À quel moment l'UQAM va-t-elle reconnaître qu'il n'y a pas d'entente? " dit Patrick Véronneau.

Le président de l'AESSUQAM se dit conscient que la direction est prise entre le Ministère et les étudiants. " Nous sommes prêts à travailler sur des pistes de solution, mais pour discuter, il faut que la direction retire le dossier des frais afférents. "

" La vraie solution, c'est un réinvestissement du gouvernement ", dit-il.

LA PRESSE : La chasse aux étudiants est ouverte - Le vendredi 23 février 2007

Marie Allard

La lutte que se livrent les universités pour recruter les étudiants est particulièrement féroce cette année.

L'Université d'Ottawa a dépensé plus de 60 000 \$ pour recouvrir la station de métro Berri-UQAM de publicité, tandis que Sherbrooke loue pour 21 000 \$ un panneau aux abords du pont Champlain. Même les toilettes des cégeps sont envahies par les réclames des universités, à l'approche de la date limite d'inscription du 1er mars.

Le déclin du nombre de jeunes commence à inquiéter les universités. La hausse des inscriptions n'a été que de 0,5 % l'automne dernier au Québec, soit trois fois moins que l'année précédente. Avec le départ des enfants des baby-boomers, les universités pourraient bientôt se retrouver avec des classes vides, selon David Foot, professeur d'économie à l'Université de Toronto spécialiste de la démographie.

«Ne présumez pas que la situation actuelle (nombre record d'inscriptions) va persister», a-t-il dit en conférence à Toronto à la fin de janvier. Les prévisions du ministère de l'Éducation lui donnent raison : le secondaire perdra plus de 20 % de son effectif au cours des 10 prochaines années. Cela se répercutera forcément dans les cégeps et les universités. D'autant plus que le pourcentage de jeunes poursuivant des études supérieures va stagner ou même commencer à diminuer, selon M. Foot.

La chasse aux étudiants fait le bonheur de la Société de transport de Montréal, qui vend de l'espace publicitaire à Concordia, McGill, l'UQAM, l'Université d'Ottawa, de nombreux cégeps et écoles privées. «On est probablement le meilleur endroit où annoncer, puisque 59 % de nos usagers ont de 18 à 24 ans», a dit hier Loren Thibeault, vice-présidente aux ventes de Métromédia Plus.

L'Université d'Ottawa est la plus présente, avec ses annonces à la radio, dans les trains de banlieue, les journaux, les colonnes Morris et le métro. Tourniquets,

murs, escaliers mécaniques : toute la station Berri-UQAM est couverte des panneaux de l'Université d'Ottawa, une opération qui coûte au minimum 60 000 \$. «Dans ce cas, c'est plus cher, puisqu'il y a plus d'espace occupé», a indiqué Mme Thibeault.

«C'est notre première campagne aussi importante», a confirmé Paul Boulton, directeur du service du marketing de l'Université d'Ottawa. Ces publicités visent à promouvoir les inscriptions aux cycles supérieurs, que l'Université d'Ottawa souhaite voir augmenter de 33 % d'ici 2010. «On a choisi Montréal à cause de la proximité et parce qu'on offre de nombreux programmes dans les deux langues», a-t-il précisé. Seuls 13 % des 33 600 étudiants de l'Université d'Ottawa viennent du Québec (automne 2005).

M. Boulton dit ne pas craindre la réaction des universités montréalaises. «Dans le marché comme celui où on puise, il y a de la place pour tout le monde», a-t-il dit.

1750 \$ pour un panneau lumineux dans le métro

«Nous n'avons visiblement pas leur budget», a souligné Nathalie Benoit, directrice de la promotion à l'UQAM. Elle dit comprendre le «choix stratégique» effectué par l'Université d'Ottawa en s'installant dans ses platebandes. Il faut dire que l'UQAM a aussi quelques publicités sur panneaux lumineux dans le métro, au coût de 1750 \$ par mois chacun. Elle annonce également à TVA et au réseau Astral, gratuitement grâce à du temps donné à la campagne de financement de l'UQAM.

Initiative plus originale, la Ville de Sherbrooke a loué pour 21 000 \$ un panneau près du pont Champlain en collaboration avec six institutions d'enseignement, dont les universités de Sherbrooke, Bishop's et les cégeps de Sherbrooke et Champlain-Lennoxville. Son slogan : «Sherbrooke, plus que jamais première de classe!»

«On veut être connus et reconnus comme ville de savoir, a expliqué Charlotte Gosselin, chef des communications à la Ville de Sherbrooke. Annoncer à Montréal dans le mois qui précède les inscriptions nous a paru un bon moment.»

L'Université de Sherbrooke a d'autres initiatives en solo, puisqu'elle annonce dans les toilettes des cégeps, les autobus, les quotidiens et les hebdomadaires. «On est un peu partout au Québec, a dit Serge Cabana, directeur des communications de l'Université de Sherbrooke, dont 85

% de la clientèle vient de l'extérieur de l'Estrie. Mais comme on est dans un marché concurrentiel, nous ne pouvons vous dévoiler toutes nos stratégies.»
Avec la Presse Canadienne

CYBEPRESSE : Les Québécois discriminés quant à l'accès à l'université - Le jeudi 22 février 2007

Montréal

En ce début de campagne électorale au Québec, l'impératif français tient à rappeler que les francophones sont toujours victimes de discrimination et d'exclusion au Québec quant à l'accès aux études universitaires..

Selon l'organisme, cette discrimination est encore plus forte dans la région de l'Outaouais.

L'impératif français souligne que les universités anglo-québécoises obtiennent un financement total de 1,2 milliard \$, soit 27,7 pour cent des fonds destinés à toutes les universités du Québec, alors que la population anglophone ne constitue que 8,3 pour cent de la population du Québec.

L'organisme affirme que les possibilités de formation universitaire en français en Outaouais sont deux fois moindres que dans les trois autres régions de population à peu près semblable, à savoir le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie et l'Estrie.

Le mouvement invite les députés Benoît Pelletier et Marcel Proulx à cesser de promouvoir l'anglicisation de l'Université du Québec et de sa constituante en Outaouais, à prendre les moyens pour mettre fin à la discrimination et l'exclusion d'étudiants privés de programmes d'études universitaires en français et à s'assurer que les universités de langue française reçoivent leur part du financement total consenti aux universités québécoises.

LE DEVOIR : QS veut une université gratuite - Édition du mercredi 21 février 2007

Clairandrée Cauchy

Mots clés : frais de scolarité, Parti libéral, Québec solidaire, Éducation, Parti politique, Québec (province)

S'inscrivant en faux avec le Parti libéral qui veut dégelé les frais de scolarité, la formation Québec solidaire (QS) propose plutôt de réduire progressivement les droits de scolarité jusqu'à ce que l'université soit gratuite.

La formation de gauche, qui se prépare à mener sa première campagne électorale générale, consacrerait 250 millions par année pour réduire les frais de scolarité. «Le dégel est une mesure anti-sociale et discriminatoire à l'égard des jeunes issus de familles moins nanties», plaide Mme David. Les porte-parole de QS, Françoise David et Amir Khadir, étaient cependant bien en peine hier de dire à combien équivaldrait la diminution des frais et à quel moment l'objectif de gratuité scolaire serait atteint.

Outre les fonds alloués pour diminuer les droits de scolarité, QS investirait également 250 millions par année dans l'éducation post-secondaire ainsi qu'un demi-milliard pour le primaire et le secondaire. «Cela permettrait de réduire le nombre d'élèves par classe et d'embaucher des professionnels non enseignants, tels des travailleurs sociaux, des ergothérapeutes ou des psychologues, des postes qui ont été coupés dans les écoles au cours des dernières années», fait valoir Françoise David.

Aucun document n'a été fourni pour détailler les engagements de QS en éducation. «Où prendrons-nous l'argent? On pourra vous le dire plus tard quand on dévoilera notre cadre financier», a indiqué Mme David, soulignant néanmoins que QS augmenterait les impôts des mieux nantis et des entreprises.

LA PRESSE : Pas d'argent frais pour les universités - Le mercredi 21 février 2007

Marie Allard

Québec

Le gouvernement n'a annoncé hier aucun argent frais pour le postsecondaire. Et rien n'est prévu pour bonifier le régime de prêts et bourses.

Des promesses : c'est donc ce sur quoi doit se rabattre le milieu universitaire. «Nous nous engageons à faire encore plus pour l'éducation postsecondaire, a dit le ministre des Finances, Michel Audet, dans son discours sur le budget. Nous en ferons davantage si nous obtenons des sommes additionnelles du gouvernement fédéral.»

Annoncé dès août dernier, l'ajout de 320 millions en trois ans pour les cégeps et universités est rappelé dans le budget. Pour 2007-2008, cela représente 120 millions supplémentaires. Les autres investissements étaient aussi connus.

Impossible de savoir quel est le budget total réservé aux cégeps, aux universités ou à l'aide financière aux études. Le détail des dépenses n'a, en effet, pas pu être préparé à temps pour ce budget devancé pour causes électorales. L'argent supplémentaire provenant de la hausse des droits de scolarité - 50 \$ par trimestre à partir de septembre - n'est pas calculé. Le réinvestissement de 200 millions d'argent frais en cinq ans, promis en contrepartie par le premier ministre Jean Charest, n'est pas amorcé non plus.

S'il est réélu, le gouvernement libéral devra visiblement refaire ses calculs en fonction du prochain budget d'Ottawa. «On l'a dit clairement : dans le déséquilibre fiscal, il y a une demande pour que le gouvernement fédéral rétablisse sa contribution pour l'éducation postsecondaire au niveau qui prévalait avant les coupes

effectuées au milieu des années 90», a dit M. Audet. Tout cet argent sera consacré aux cégeps et universités, a-t-il garanti. On estime que le Québec toucherait 1,2 milliard de plus par an si les transferts revenaient au niveau de 1994 et étaient ajustés selon l'inflation.

«On part en campagne et on n'a rien, a ajouté Christian Bélair, président de la Fédération étudiante universitaire. On s'attendait à ce que le gouvernement livre la marchandise dans les transferts fédéraux ou au moins donne un écho d'où en sont les négociations.»

Le bilan des libéraux en éducation

Québec a réinvesti près de 1,7 milliard en éducation, loisir et sport depuis 2003

En ajoutant le budget prévu en 2007-2008, le total atteint 2,2 milliards

Les dépenses en éducation «ont progressé cinq fois plus vite que durant le mandat du gouvernement précédent», précise le budget Audet.

Cégeps

JOURNAL DE MONTRÉAL : Mégots : Cégep du Vieux-Montréal : un exemple de bonne conduite : on a mis en place des mesures strictes de propreté – Dimanche 11 mars 2007

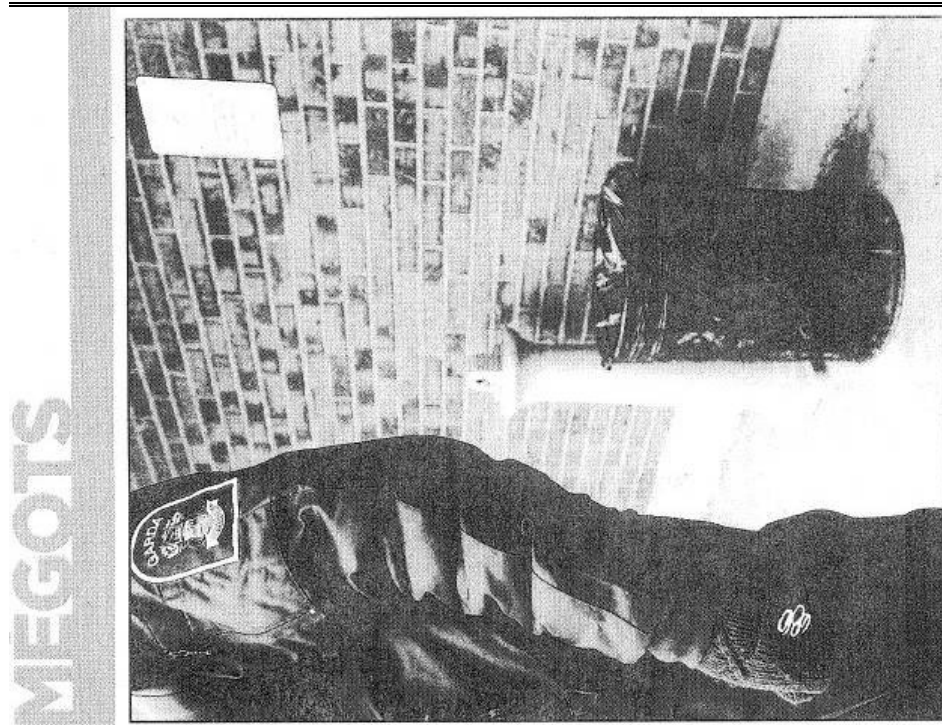


PHOTO CHANTAL POIRIER
Le Cégep du Vieux-Montréal a mis plusieurs mesures en place pour s'assurer de la propreté de son terrain.

CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL Un exemple de bonne conduite

■ On a mis en place des mesures strictes de propreté

GABRIELLE DUCHAINE-BAILLARGEON

Le Cégep du Vieux-Montréal est un exemple de bonne conduite en termes de propreté. La majorité des fumeurs respectent la loi des neuf mètres, et jettent leurs mégots dans les espaces prévus à cet effet. C'est que le cégep a mis en place des mesures strictes pour assurer la propreté de son terrain. Une ligne bleue tracée sur le sol délimite les secteurs où il est permis ou non de fumer, plusieurs cendriers et poubelles sont répartis sur les terrasses, et un gardien de sécurité surveille les moindres gestes des fumeurs. «On fait tout ce qu'on peut pour assurer le respect et le bien-être des non-fumeurs», dit l'adjoint administratif du cégep, Jean-Guy Tremblay. «Mais si je garde n'était pas là, je ne crois pas que les fumeurs se conduiraient si bien.» Les principaux intéressés sont d'accord avec lui. «Beaucoup de gens botchent par terre même s'il y a des cendriers et un garde», raconte un étudiant et fumeur, Simon Deslauriers.

LA PRESSE : Le cégep Édouard-Montpetit ouvre la porte à l'anglais - Le jeudi 01 mars 2007

Marie Allard

En offrant un nouveau diplôme en anglais dès l'an prochain, le cégep Édouard-Montpetit ouvre la porte à l'anglicisation, selon son personnel. Même s'il s'agit d'un programme en maintenance d'aéronefs, les cours de philosophie, de maths ou d'éducation physique devront aussi être offerts en anglais. Tout comme les services - bibliothèque, aide pédagogique, etc. - auxquels les élèves anglophones auront droit.

«Ça a l'air inoffensif, mais ça ouvre la porte à bien des choses, a dit hier à La Presse Louise Turcotte, présidente du Syndicat du personnel de soutien du collège Édouard-Montpetit. Qui pourra empêcher les francophones de s'inscrire en anglais, alors qu'on se bat pour franciser l'aéronautique?» Mêmes craintes chez les profs. «C'est un recul du français et un retour à l'anglais que les gens ne

souhaitent pas», a indiqué Yves Sabourin, président du Syndicat des professeurs.

Or, l'École nationale d'aérotechnique de Saint-Hubert, qui accueillera la cohorte anglophone, a grand besoin de nouveaux élèves. «L'ENA a perdu 1000 de ses 1500 élèves depuis cinq ans», a dit Serge Brasslet, directeur général du cégep Édouard-Montpetit, auquel est rattachée l'ENA. La tragédie du 11 septembre 2001 et les coupes de postes chez Bombardier ont causé cette désaffection, injustifiée maintenant que le marché a repris.

À l'heure actuelle, seuls deux cégeps francophones - de Sept-Îles et de la Gaspésie et des Îles - offrent des programmes en anglais, selon le ministère de l'Éducation. «C'est pour des clientèles éloignées ou pour des clientèles autochtones», a indiqué François Lefebvre, porte-parole au ministère. Ce ne sera évidemment pas le cas à Longueuil.

Projet de quatre programmes en anglais

C'est dès novembre 2005 que le conseil d'administration d'Édouard-Montpetit a résolu d'ouvrir quatre programmes en anglais. Le projet a depuis été ramené à un seul diplôme.

«L'idée n'est pas de bilinguiser le collège Édouard-Montpetit, c'est de répondre à un besoin de la communauté anglophone étant donné que nous avons l'espace et les ressources pour le faire», a plaidé M. Brassat. Des professeurs se sont portés volontaires pour enseigner en anglais «dans pas mal tous les domaines», a-t-il précisé.

Jusqu'à cette année, le cégep anglophone John-Abbott offrait le DEC en maintenance d'aéronefs en collaboration avec l'ENA, ce qui permettait de former les anglophones. Mais John-Abbott, qui n'attirait qu'une trentaine d'élèves par an, a décidé de se retirer. Le cégep anglophone Champlain aurait pu prendre le relais au lieu de laisser la place à Édouard-Montpetit, selon M. Sabourin.

Inscriptions en cours

Il est désormais bien tard, puisque la période d'inscription au programme en anglais est en cours à Édouard-Montpetit (jusqu'à aujourd'hui). Le cégep devra ensuite obtenir l'accord final du Ministère, qui dépendrait du nombre d'intéressés. «La demande est en traitement»,

s'est contenté de dire François Lefebvre, porte-parole du MELS.

«Le programme va ouvrir en août et pourtant on ne sait rien», a dénoncé Louise Turcotte, du Syndicat du personnel de soutien. La réponse du cégep : «On ne pouvait pas mettre en place toute une structure de consultation alors qu'on ne sait pas si le Ministère allait nous dire oui ou non», a dit M. Brassat. Cela n'a toutefois pas empêché le cégep de procéder aux inscriptions.

Le ton est plus conciliant chez les élèves. «Nous sommes pour le projet, a indiqué Mathieu Lemay, vice-président du Conseil de vie étudiante de l'ENA. On ne peut pas s'en cacher : tout notre domaine est en anglais, les livres techniques sont anglais, les noms de pièces aussi. Mais si on voyait que le programme en anglais prenait le dessus sur celui en français, ça ne marcherait plus. Il faut que tout le monde soit égal.»

Bataille aussi à l'UQO

Une bataille linguistique est aussi en cours à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). En décembre, cette université a proposé d'abolir ses programmes en anglais, fréquentés par 42 % de francophones. L'enjeu divise les professeurs et les étudiants L'UQO doit bientôt rendre publique sa décision finale.

Avec Le Droit

THE GAZETTE: Editorial: CEGEP unions' worry is misplaced - Friday, March 02, 2007

It's the thin end of the wedge. What has them in full-alarm mode is a plan by CEGEP Edouard-Montpetit to offer an aircraft-maintenance program - in English. That, one of the college's union president told La Presse, "might look harmless, but opens the door to lots of other things."

Worn and tired though it might be, Quebec's hair-trigger language issue can always be counted on to stir the anglo/franco pot afresh.

The school's plan to recruit badly needed students is an attempt to address plummeting enrolment in Quebec's aerospace training programs. Edouard-Montpetit is taking the program over from John Abbott College, which shuttered the program because of a lack of interest. Quebec is Canada's aerospace leader, with more than half of the country's industry. But enrolment dwindled from the chill effect caused by waves of massive layoffs at Bombardier, Air Canada, Pratt & Whitney, CAE and others.

Unions are overreacting and should chill out.

Like it or not, the aerospace business is conducted overwhelmingly in English the world over. English is the

lingua franca of top and middle-level executives, engineers, sales and marketing people, support staff and media reps at Airbus and other aviation firms in France, Germany, Spain, Italy, Belgium and other decidedly non-anglophone countries.

At Brazilian aircraft company Embraer's head office in Sao Jose dos Campos outside Sao Paulo, you'd almost think you were in Dallas, except the grammar's better and the accents tonier.

Training manuals and technical sheets all over the world are in English, parts bear English names, pilots from Japan and Jordan to Finland and Fiji train in English, as do air-traffic controllers. Many airports in South America, Europe and Asia have English signs and customs agents are fluent en anglais.

One course for a handful of aircraft-maintenance apprentices should be seen for what it is, a small step toward plugging a pressing need - not a threat.

Unions should worry more about the welfare of Quebec's aerospace business, and less about the hot-button language issue.

LE NOUVELLISTE : INDUSTRIE FORESTIÈRE : Des inscriptions en chute libre - Le lundi 26 février 2007

Marc Rochette
Shawinigan

Comment attirer des jeunes dans une industrie qui a si mauvaise presse? Voilà la question qui aura été laissée sans réponse au terme d'un échange entre les partenaires de l'industrie forestière de la région. Et même le directeur général du Comité sectoriel de

main-d'oeuvre en aménagement forestier (CSMOAF), Christian André, en perd son latin.

"L'absence de main-d'oeuvre est un défi immense, voire gigantesque", a-t-il admis d'entrée de jeu lors de cette rencontre organisée par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM).

Et sur le terrain, les difficultés de recrutement se font cruellement sentir au Centre de formation professionnelle

Bel-Avenir. Au 1er mars 2006, les 75 inscriptions pour le diplôme d'études professionnelles en pâtes et papiers avaient permis le démarrage de deux cohortes de 22 élèves à l'automne alors que pour l'instant, on n'en compte que... 16!

Ce qui justifie, selon la directrice adjointe Gabrielle Gélinas, la tenue d'une soirée d'information demain, à 18 h, à l'auditorium de l'école secondaire les Pionniers, au CFP Bel-Avenir.

Quant à l'état des inscriptions au Cégep de Trois-Rivières pour le diplôme d'études collégiales en pâtes et papiers, on se disait incapable de fournir les informations...

Pourtant, à l'été 2006, après deux tours d'admission, l'établissement n'avait reçu que 12 demandes alors que la moyenne des dernières années se situait plutôt autour de la trentaine.

Or, M. André s'est plu à énumérer certaines des mesures mises de l'avant au fil des ans pour tenter de pallier la situation: plus de 20 millions de dollars en dix ans injectés par Emploi-Québec pour la formation de travailleurs sylvicoles, rencontre de milliers d'étudiants par les associations forestières dont 2000 par année en Mauricie, centaines de kiosques d'information, sensibilisation auprès de tous les conseillers d'orientation du Québec, etc.

"Les inscriptions sont tout de même en chute libre tant au niveau des ingénieurs forestiers que des techniciens et ce n'est pas par manque d'efforts, mais ça ne marche pas", a-t-il simplement lancé.

Selon lui, l'industrie forestière se comporte comme si elle tentait d'améliorer une bougie dans l'espoir qu'elle va produire de l'électricité.

"C'est difficile à accepter, mais il faut faire autre chose car on est en train de perdre du monde qui a cru à la forêt", soutient M. André.

Un constat que s'est empressé de confirmer Guy Sylvestre, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, qui vient de voir certains de ses techniciens forestiers quitter non seulement leur emploi, mais aussi, leur profession.

Pendant que les jeunes boudent toujours les pâtes et papiers, un secteur pourtant bien rémunéré, le caractère saisonnier du travail en forêt vient compliquer la tâche des employeurs pour attirer la relève, surtout que la main-d'oeuvre se veut vieillissante.

Et, évidemment, la mauvaise image du secteur forestier vient accentuer la crise de recrutement. D'où la création toute récente de l'Alliance pour la relève forestière qui, découlant du comité sectoriel, se penchera en juin sur des pistes de solutions.

En attendant, le milieu mauricien aura l'occasion de "se prendre en main" lors d'une rencontre, le 12 mars prochain, au local de l'Association forestière "pour penser autrement" et étudier des scénarios tels que, par exemple, la création d'une société d'aménagement de la Mauricie.

LE SOLEIL : Opinion : L'abandon de cours, un privilège inacceptable !, par Pierre Côté, Professeur - Département de chimie - Collège François-Xavier-Garneau - Le jeudi 22 février 2007

Les étudiants de Cégep jouissent du privilège de pouvoir annuler (abandonner) impunément un cours en autant qu'ils respectent la date limite. Cela signifie concrètement qu'ils ont le droit de s'inscrire à un cours, le suivre ou pas pendant près de quatre semaines, recevoir tous les documents administratifs ainsi qu'utiliser du matériel pédagogique (principalement en laboratoire), tout cela aux frais des contribuables.

Le coût des abandons

Les statistiques démontrent que lors de chaque session, près d'un étudiant sur trois annule un cours. Pour un Collège d'environ 6000 étudiants (Sainte-Foy et Garneau dans la région de Québec), cela représente 2000 annulations, soit 50 groupes de 40 étudiants, 225 heures/semaine d'occupation inutile des locaux, 10 professeurs engagés en surplus, plus de 10 000 photocopies effectuées inutilement. On peut évaluer les coûts d'un tel privilège à environ 525 000\$ annuellement pour un établissement de cette taille. La situation devient aberration lorsqu'on réalise que le ministère de l'Éducation contraint les collèges à cette pratique sans financer les frais encourus. Le ministère interdit par ailleurs aux collèges d'imposer des frais d'annulation.

Il s'agit évidemment des conséquences d'un manque de courage politique et de la volonté du gouvernement de ne pas irriter l'électorat étudiant. Les annulations de cours sont directement responsables des classes surpeuplées

en début de session. On vise à atteindre le plus possible le ratio de 40 étudiants par maître en fin de session. Dans des classes construites dans les années 70 pour accueillir 36 étudiants, il y en a qui se retrouvent le nez dans le tableau quand on y entasse 44 personnes en début de session.

Augmentation du ration élèves/maître

Au moins une session par année, tous les professeurs se voient confier la responsabilité d'environ un demi-groupe de plus que ce que sa tâche normale prévoit. En conséquence, les professeurs sont moins disponibles, disposent de moins de temps pour effectuer une correction personnalisée, développer de nouvelles activités pédagogiques et rechercher de l'information pertinente d'actualité. C'est ni plus ni moins la qualité de la formation qui en souffre. Il est absurde que le ministère oblige d'une part les institutions à se doter de plans d'amélioration de la réussite et finance certains programmes d'aide alors que, d'autre part, il nuit à la réussite en contribuant à augmenter le ratio élèves/maître.

Raisons des abandons

On constate par ailleurs que plusieurs abandons sont reliés à un horaire trop chargé, au manque de temps à consacrer à la réalisation des travaux scolaires et à l'étude, un phénomène le plus souvent relié au travail rémunéré auquel les étudiants s'adonnent de plus en

plus. Même si certaines études tendent à démontrer qu'une quinzaine d'heures de travail rémunéré peuvent s'avérer bénéfiques pour les étudiants parce qu'elles exigent une plus grande discipline et une meilleure organisation, force est de constater qu'une proportion croissante d'étudiants outrepassent, parfois de façon très importante, cette limite critique. Au bout de trois ou quatre semaines, ça ne fonctionne plus, alors ils annulent... un cours ou deux!

Il est temps de mettre un terme à cette pratique. Les étudiants doivent assumer les responsabilités qui découlent de leurs choix. S'ils désirent consacrer plus de temps au travail rémunéré, libre à eux, mais ils devraient en conséquence réduire le nombre de cours auxquels ils s'inscrivent ou défrayer les coûts des ressources engagées pour eux. Cela n'aurait que des conséquences positives pour les étudiants : diminuer le nombre d'annulations permettrait aux collèges de dégager des sommes importantes qui pourraient être investies dans la réussite et l'achat de matériel pédagogique. La diminution du ratio élève/maître en début de session serait à elle seule une mesure d'aide à la réussite très efficace.